

388w6 x

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 12 mai 2003.

La séance est ouverte à 17 heures 25 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Madame BOCQUET, voulez-vous faire l'appel, s'il vous plaît ?

(Madame BOCQUET procède à l'appel nominal).

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mmes DESWARTE, ESCANDE, FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, MM. HANNA, KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LENGLET, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, M. MARCHAND, Mme MERLIN, MM. ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, M. ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, VICOT.

Excusés : MM. BERNARD (pouvoir), DURAND, Mme HENAUT, MM. MAUROY, MOREAU (pouvoir), MUTEZ, RICHIR (pouvoir), SINAGRA, Mme VERBRUGGHE (pouvoir).

Madame le Maire - Merci, Madame BOCQUET.

Mes chers collègues, d'abord, je vous salue tous ainsi que les membres des Conseils de Quartiers et les Lillois et les Lilloises qui sont avec nous ce soir.

Nous allons commencer ce Conseil par un acte agréable puisqu'il s'agit de remettre la grande Médaille d'Or de la Ville de Lille à Monsieur Philippe LEFEBVRE, que je remercie d'être parmi nous.

Vous savez comme moi que Monsieur Philippe LEFEBVRE a été Directeur de notre Conservatoire pendant 23 ans jusqu'à très récemment et que nous avons pu, il y a quelques semaines, admirer la restauration de l'auditorium du Conservatoire National de Région, place du Concert. J'ai souligné à cette occasion le rôle majeur du Conservatoire dans une région de grande tradition musicale comme le Nord - Pas de Calais.

Nous savons tous l'apport qui a été celui de Monsieur Philippe LEFEBVRE pendant ces 23 ans à la tête du Conservatoire et je souhaitais ce soir, avec l'ensemble des élus municipaux et plus particulièrement Catherine CULLEN, le saluer publiquement devant l'ensemble des élus, devant les Lilloises et les Lillois, et lui rendre hommage pour l'action déterminante qui a été la sienne pour mener notre Conservatoire à la fois à son niveau d'excellence mais aussi pour mener les évolutions qui ont été nécessaires.

Quand on parle de Philippe LEFEBVRE à Lille, on parle du Directeur du Conservatoire mais quand on en parle en France ou à l'extérieur, on pense d'abord à l'artiste réputé, reconnu et je voudrais peut-être commencer par cela.

.../...

Rappeler que Philippe LEFEBVRE est ancien élève des Conservatoires de Lille et de Paris, élève de Maurice DURUFLE et de Pierre COCHEREAU, devenu à 19 ans titulaire des orgues de la cathédrale d'Arras et, quelques années plus tard, de celle de Chartres.

Enfin, vous êtes, on le sait, l'un des trois organistes titulaires de Notre-Dame de Paris, donc un des plus prestigieux organistes français.

Depuis vingt ans, tout en assurant pleinement les fonctions de Directeur du Conservatoire, vous avez poursuivi votre carrière artistique qui prend désormais une nouvelle dimension et qui vous conduit à entreprendre une tournée internationale et je puis vous dire que nous en sommes ravis pour vous et aussi très fiers.

Directeur de l'école de musique de Marcq-en-Baroeul à 25 ans, vous avez succédé au Conservatoire en 1979 à Robert LANNOY qui l'avait dirigé pendant plus de 30 années et avait d'ailleurs déjà engagé de nombreuses évolutions en ne cessant d'accroître le nombre d'élèves et d'enseignants et de moderniser la pédagogie musicale.

Et comme vous l'avez dit vous-même, c'est dans cet esprit, dans cette continuité, que vous avez, comme tous les Directeurs du Conservatoire de Lille, en artiste, en pédagogue mais aussi en défricheur, continué à développer notre magnifique Conservatoire.

Le Conservatoire de Lille, il faut le rappeler ici, est l'un des plus prestigieux de France. Il est également très populaire et c'est l'un de nos grands atouts. C'est le Conservatoire de toute une région, de toute une métropole et de toute une ville, comme le montre la répartition des 1 650 élèves qui le fréquentent puisque 60% d'entre eux ne sont pas lillois.

Pour les familles, pour les jeunes qui veulent être professionnels ou qui veulent vivre leur passion à un haut niveau d'excellence, le CNR est un lieu un peu magique, un lieu d'excellence par la qualité de ses enseignants, où l'on sait que l'exigence du travail sera à la hauteur de cette passion ou de cette vocation.

Je voudrais à cet égard saluer, et vous le comprendrez bien, l'ensemble de l'équipe du corps enseignant du Conservatoire qui vous a entouré pendant de nombreuses années, dont la réputation de professionnalisme, de dynamisme et de créativité est grande au-delà de notre région.

Depuis plus de 20 ans, sous votre direction, vous avez su développer un réseau d'enseignement musical dans toute la ville, avec les écoles de musique des Bois Blancs, du Centre, de Lille-Sud, de Saint-Maurice Pellevoisin et de Wazemmes, qui sont fréquentées par plus de 750 élèves. Et j'y associe bien sûr le Faubourg des Musiques du Faubourg de Béthune.

Cette action va être poursuivie par votre successeur, Monsieur Christophe DUCHENE, chacun mettant si je puis dire ses pieds dans les traces de son grand prédécesseur. Je voudrais saluer Christophe DUCHENE, une fois de plus, je l'ai fait l'autre jour au Conservatoire, et lui dire qu'il aura toujours, il le sait, le soutien de la Ville.

Le Conservatoire National de Région, c'est à la fois un établissement d'enseignement mais aussi un équipement musical ouvert sur la cité et bien au-delà sur la région, sur la métropole. C'est pourquoi nous formons tous le vœu qu'il devienne véritablement le Conservatoire de toute cette région et de toute cette métropole comme il l'est déjà dans les faits par la répartition de ses élèves.

.../...

Je voudrais dire à Philippe LEFEBVRE, devant vous tous, que nous savons que l'évolution quantitative et qualitative du Conservatoire, qui n'a cessé d'avoir lieu ces dernières années, est largement due à ses qualités personnelles, à la fois d'artiste mais aussi de Directeur, animant une équipe de grande qualité.

Donc, en lui renouvelant à nouveau nos remerciements publics mais aussi en lui souhaitant une belle carrière qui se poursuit sous d'autres cieux, si je puis dire, je suis très heureuse de lui remettre maintenant la Grande Médaille d'Or de la Ville de Lille.

(remise de la médaille à Monsieur LEFEBVRE et d'un bouquet de fleurs à Madame LEFEBVRE)

(applaudissements)

Après cet événement heureux, je voudrais, dans le carnet, vous faire part comme toujours d'événements malheureux et d'autres plus heureux.

Vous dire d'abord que notre collègue Ginette VERBRUGGHE est absente aujourd'hui à la suite d'une chute qu'elle a faite lors d'une mission au Sénégal dans le cadre de sa délégation de Conseillère Régionale. Elle s'est brisé la rotule d'une manière assez grave, elle a été rapatriée puis opérée et elle est maintenant en convalescence. Bien évidemment, je l'ai déjà jointe mais je voulais, en votre nom à tous, lui souhaiter un prompt rétablissement et lui dire que nous attendons avec impatience son retour parmi nous.

Françoise HENAUT est également absente aujourd'hui. Elle a eu la douleur de perdre son père, Monsieur Henri HENAUT, et je voudrais là aussi, en votre nom à tous, lui présenter nos sincères condoléances et lui faire part de toute notre sympathie. Ce sont des moments toujours extrêmement douloureux, nous le savons bien.

Quelques événements plus heureux à présent avec -c'est peut-être parce que nous vieillissons- les mariages d'enfants de certains de nos collègues, mais ce sont toujours des moments heureux.

Le 5 avril, Jean-Marc BODIOT, fils de Monsieur Marc BODIOT, Conseiller Municipal délégué, a épousé Véronique VANTEUX à Lille. Je voulais redire à Marc BODIOT ainsi qu'à son épouse que nous renouvelons nos sincères félicitations, que nous présentons celles du Conseil Municipal et, à vos enfants, je renouvelle tous nos vœux de bonheur et de prospérité.

De la même manière, Jean-François SINAGRA a célébré, tout comme Marc BODIOT d'ailleurs, le mariage de son fils Quentin avec Melle Caroline LIBER le 12 avril dernier. Là aussi, nous voulons à la fois le féliciter et adresser tous nos vœux de bonheur à ses enfants.

Je voudrais aussi évoquer quelques autres nouvelles, et tout d'abord la promotion au rang de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur de M. Patrick FORTUIT, qui peut se lever pour qu'on l'applaudisse.

(applaudissements)

Tout le monde connaît Patrick FORTUIT, Conseiller de Quartier du Vieux-Lille depuis 1996, qui préside le comité d'animation et qui a mis toute sa compétence, son énergie et ses talents au service de son quartier. Il a eu l'occasion de participer à de nombreuses manifestations, toutes reconnues aujourd'hui, il en a été à l'initiative, je pense à la Fête de la Saint-Nicolas, au concert de

.../...

Notre-Dame de la Treille, ainsi qu'à des opérations de piétonisation rue de Gand, rue de la Monnaie les samedis et dimanches d'été, au lancement du calendrier des commerçants de la rue de la Monnaie qu'il a accompagné.

Je voudrais dire, pour ceux qui ne le savent pas, que Patrick FORTUIT n'a pas eu la Légion d'Honneur à ce seul titre, je pense même qu'il n'est pas le principal, mais plutôt au titre de ses fonctions professionnelles puisqu'il a un rôle majeur dans le Syndicat National des Pharmaciens.

Il a toujours eu une action extrêmement forte dans le domaine associatif et il est notamment à l'origine de l'association AIDES dans les années 90 dans notre ville. Il a joué un rôle très important dans la prévention et l'accompagnement des malades du SIDA.

Je voudrais lui redire ici devant vous tous que nous sommes très heureux et très fiers pour lui.

Je voudrais aussi vous informer d'un changement au Conseil Communal de Lomme.

Mme Yvette FONTAINE remplace Madame Thérèse BRUNET qui a souhaité, pour des raisons personnelles, mettre fin à ses fonctions d'élue.

Madame BRUNET a fait beaucoup, chacun le sait, c'est une forte personnalité, pour la Ville de Lomme et également dans sa carrière d'enseignante. Je voudrais la saluer à cette occasion.

Vous dire aussi que Madame FONTAINE est bien connue des Lommois et qu'elle le sera bientôt plus amplement des Lillois. C'est une militante de longue date qui est rentrée au Conseil sous Arthur NOTEBART et qui était jusqu'à hier Conseiller Délégué aux personnes âgées.

Madame FONTAINE assurera à présent la délégation de l'action sociale et du CCAS. Je voudrais lui souhaiter la bienvenue parmi nous et lui faire part de tous nos encouragements pour la mission qui est la sienne.

Je voudrais aussi signaler que Madame Pascale SIMON, qui était Adjointe aux Affaires Sociales, va dorénavant s'occuper de l'enseignement et de la prévention santé, et puis féliciter Monsieur Victor MARTINS-FILIFE, Président de l'OSML Athlétisme et animateur du comité de quartier du Mont-à-Camp, nouvellement élu au Conseil.

Vous le voyez, nous avons encore quelques changements dans nos Conseils Communaux ou Municipaux.

Voilà pour le carnet.

Je voulais maintenant porter à la connaissance des Lilloises et des Lillois un certain nombre de changements dans l'organisation au sein même de la Ville de Lille.

Vous savez que dès mon élection à la Ville de Lille, en avril 2001, j'ai souhaité, comme une évidence d'ailleurs, confirmer Régis CAILLAU en tant que Directeur Général des Services de la Ville qui assurait cette responsabilité auprès de Pierre MAUROY depuis le 1er juillet 1996.

Monsieur CAILLAU a accepté de remplir ses fonctions tout en me faisant part du fait qu'il souhaiterait évoluer, sachant combien la tâche qui a été la sienne dans cette ville, tant comme Directeur Général des Services que auparavant -j'y reviendrai dans quelques instants- a été lourde et combien il souhaitait évoluer tout en continuant à travailler avec nous.

.../...

Vous savez combien le rôle de Directeur Général des Services est majeur dans une Ville comme la nôtre puisqu'il est à l'interface du Maire, des élus et de l'ensemble de la Direction Générale et des agents.

Je voudrais remercier très fortement Régis CAILLAU d'avoir permis à notre nouvelle équipe, par ses compétences, par sa connaissance de la Ville, par son implication, d'assurer une transition qui n'était pas facile après le départ de notre Maire honoraire, Pierre MAUROY.

Notre Maire honoraire qui a d'ailleurs toujours le sens des formules -il m'a demandé de l'excuser ce soir- appelle Régis CAILLAU « la mémoire de la Ville ». Je pense que c'est une bonne façon de dire les choses. Régis est en poste à Lille depuis 30 ans comme Directeur Adjoint, Directeur de l'Office d'HLM sous la présidence de Pierre MAUROY, puis comme Secrétaire Général Adjoint de la Ville de Lille depuis 1978, et enfin comme Secrétaire Général, Directeur Général des Services, depuis 1996.

Il a participé à tous les grands projets de la Ville aux côtés de Pierre MAURÔY, je n'y reviens pas, que ce soit la rénovation du Vieux-Lille, la réhabilitation des friches industrielles, la ZAC de Fives, Euraille, Lille 2004, tous les grands projets, Régis CAILLAU, en tant que DGA puis en tant que Directeur Général des Services, y a participé. Je compte bien qu'il participe aussi à tous les grands projets que nous portons actuellement.

Régis CAILLAU a souhaité connaître une évolution dans ses fonctions, ce que l'on peut très bien comprendre après une implication aussi importante. Aujourd'hui, cette évolution est possible et je souhaitais tout simplement dire qu'il a accepté, et je m'en réjouis, en tant que mémoire de la Ville -je reprends cette expression- de continuer à travailler avec nous. Il sera chargé de mission auprès de moi-même et continuera à s'occuper des grands dossiers, les plus horizontaux, ceux qui nécessitent de faire des synthèses entre des délégations différentes, sur des dossiers complexes, ce qui nécessite à la fois cette connaissance parfaite de la ville qu'il a et un sens de la négociation et des discussions.

A titre d'exemple, mais tout cela évoluera au fur et à mesure des nouveaux dossiers, je souhaite que Régis CAILLAU puisse poursuivre le travail qu'il a commencé avec la SNCF dans la discussion sur la gare Saint-Sauveur, avec le Port de Lille sur l'évolution du Port Autonome de Lille qui est aujourd'hui plus un centre logistique terrestre qu'un véritable port et qu'il faudra bien voir évoluer, qu'il continue à traiter le grand dossier du stade comme le dossier Euratechnologie entre Lille et Lomme qui implique à la fois des notions liées à l'urbanisme, au développement économique ou à la culture ou aux sports. Bref, dans tous ces dossiers complexes nous avons besoin de la qualité de ses services et je le remercie de continuer à travailler ainsi avec nous.

Je n'en dis pas plus parce que Régis ne s'en va pas et donc je n'évoque pas quelqu'un qui nous quitte mais simplement de quelqu'un qui évolue dans ses fonctions mais je voulais le remercier, au nom de vous tous. Mais aussi très personnellement pour le travail que nous faisons ensemble depuis deux ans et aussi pour celui que nous allons continuer à faire.

Hervé BARRE, mon actuel Directeur de Cabinet, va succéder à Régis CAILLAU dans cette haute fonction de Directeur Général des Services.

Hervé BARRE lui aussi connaît extrêmement bien la ville elle-même puisqu'il l'a rejointe en 1996 en qualité de Directeur Général chargé du développement économique, de l'emploi et de l'insertion avant de se voir ajouter d'autres éléments sur la politique de la ville.

.../...

Je voudrais dire aussi que Hervé BARRE est un grand militant de l'insertion et de l'emploi puisqu'il a travaillé auprès de Pierre de SAINTIGNON pendant des années, depuis le début des années 80.

Je crois qu'on peut rappeler aujourd'hui que ce sont eux qui ont mis en place à la fois le premier Plan Lillois d'Insertion qui a été un modèle pour toute la France, la Mission Locale de Lille qui est exemplaire, l'Association REUSSIR, et qui ont aussi mis en place les premiers emplois jeunes qui ont existé ici à Lille avant d'exister au niveau national.

Fort de cette expérience très importante auprès de l'emploi et de l'insertion et des compétences qu'il a eues en tant que Directeur Général Adjoint et puis comme Directeur de mon Cabinet, Hervé BARRE a évidemment toutes les qualités professionnelles mais aussi personnelles pour animer notre grande équipe lilloise, notre Direction Générale mais, au-delà de cette Direction Générale, l'ensemble des agents de notre Municipalité.

C'est l'occasion pour moi de dire que depuis deux ans l'équipe municipale travaille, et travaille beaucoup, chacun de mes collègues y prend sa place. Nous travaillons de manière très collective et nous arrivons aujourd'hui, dans chacun des domaines qui sont parfois des domaines difficiles, je pense au projet urbain qui est porté par Alain CACHEUX, je pense au développement des espaces verts par Eric QUIQUET, aux problèmes de stationnement et de sécurité portés par Roger VICOT, je pense au projet éducatif global porté par Patrick KANNER, bien évidemment à la politique des personnes âgées, à la politique de la petite enfance, je pense aux déplacements, au stationnement porté par Marc SANTRE, à l'ensemble du développement économique et de l'emploi porté par de nombreux élus, à ceux qui travaillent derrière Pierre de SAINTIGNON sur ces dossiers, à tous ceux qui travaillent sur l'environnement avec Danielle POLIAUTRE, et puis à tous les Présidents de Conseils de Quartier qui se sont impliqués très fortement dans les quartiers et que je remercie.

Au bout de deux ans, non seulement nous avons chacun maintenant bien pris la marque de nos délégations, mais nous arrivons aussi à rentrer dans un processus très ample de réalisation des engagements que nous avons pris vis-à-vis des Lillois et des Lilloises.

C'est donc à ce moment-là que Hervé BARRE prend la Direction Générale des Services qui nécessitera un travail le plus ouvert possible, le plus collégial possible, comme nous le faisons au sein de la Majorité Municipale, auprès de l'équipe de direction, mais je souhaite le dire aussi ici, c'est l'occasion pour nous, et nous avons commencé avec Régis CAILLAU et Hervé BARRE, de réfléchir à l'organisation dans la ville de Lille.

Je souhaite, et nous y travaillons actuellement, que dans chaque bureau, dans chaque service, nous ayons avec les agents, avec l'encadrement, avec les représentants du personnel, une réflexion sur ce qu'attendent de nous les Lillois et sur la façon dont évolueront les fonctions dans les années à venir.

Ce sera l'occasion pour nous de repenser notre organisation dans l'objectif qui est pour nous l'objectif majeur, améliorer sans cesse la qualité des services rendus aux Lillois, mais aussi valoriser chacun des agents dans ses possibilités d'évolution professionnelle et ses possibilités de faire entendre ses idées par son professionnalisme mais aussi par ses capacités d'innovation et d'imagination.

C'est donc aussi ce projet qui sera porté par la Direction Générale dans les semaines et les mois qui viennent.

.../...

Thierry LE LAY vient d'arriver de Guadeloupe où il était Sous-Préfet à Pointe-à-Pitre. Il se lève parce que tout le monde ne le connaît pas mais chacun l'aurait reconnu à son visage assez bronzé qui correspond à ses fonctions antérieures !

Nous sommes très heureux d'accueillir Thierry LE LAY qui remplacera Hervé BARRE à la Direction de mon Cabinet.

Lui aussi connaît bien Lille et je crois que beaucoup d'entre vous le connaissaient puisqu'il a été Sous-Préfet à la Ville, ici même dans le Nord, auprès du Préfet, entre 1994 et 1997, avant de rejoindre mon Cabinet au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, comme Chef de Cabinet mais aussi comme conseiller chargé de la politique de la ville.

Nous avons, avec l'arrivée de Thierry LE LAY, la chance d'accueillir un homme de grande qualité, qui connaît bien le Nord, qui y est très attaché et dont chacun connaît ses grandes qualités de Republicain, c'est-à-dire d'un grand Sous-Préfet au service des lois de la République mais aussi avec un grand humanisme et une très grande chaleur.

Je voulais lui dire avec la même chaleur que nous sommes très heureux de l'accueillir ici et que je suis très heureuse qu'il ait accepté de venir diriger mon Cabinet.

Puisque je suis dans les nouvelles, je continue.

Audrey LINKENHELD sera nommée Directrice Adjointe du Cabinet, plus particulièrement chargée du lien avec les services municipaux sur les dossiers qu'elle suit, je pense notamment aux dossiers économiques et sociaux.

Je voulais vous dire aussi que Jérôme HESSE, qui est chargé des dossiers Santé et Culture à mon Cabinet, en complément de ses fonctions au Cabinet, assurera aux côtés de Martine FILLEUL, Adjointe au Maire chargée des relations internationales, la Direction des Relations Internationales.

C'était d'ailleurs la fonction exercée précédemment par Richard KUCINSKA. Nous n'avons pas jusqu'à aujourd'hui de Directeur des Relations Internationales. Martine FILLEUL a préparé depuis deux ans un programme qui va nous permettre d'évoluer à la fois dans nos jumelages, dans nos relations avec un certain nombre de pays amis et assez fortement impliqués dans de nombreux dossiers. Je pense notamment aux dossiers vis-à-vis de Naplouse et de Safed ces derniers mois. Je crois qu'il était important qu'il puisse y avoir un Directeur dans ces services pour mettre en pratique les propositions qu'elle nous fait.

Voilà donc, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, les changements importants qui ont lieu dans la Ville de Lille. Vous voyez que nous ne perdons personne mais que, au contraire, nous accueillons de nouvelles personnalités, ce qui veut dire que nous renforçons encore notre force d'action au service des Lillois et c'est bien l'objectif que nous poursuivons tous.

Je voulais maintenant vous donner deux nouvelles, que Ariane CAPON aurait pu donner à ma place puisque c'est largement à son initiative que j'ai été amenée à prendre deux décisions.

La première concerne les fêtes d'écoles.

Dans le cadre du dispositif Vigipirate, le Rectorat avait envoyé une circulaire aux directeurs d'écoles primaires et maternelles de l'académie pour annuler les fêtes d'écoles et les journées portes ouvertes de la fin de cette année.

.../...

Après en avoir discuté avec Ariane CAPON, nous avons considéré que ces fêtes d'écoles sont toujours pour les enfants mais aussi pour les parents des moments de convivialité importants et qu'il était essentiel de les maintenir, tout en demandant aux directeurs de ces écoles, aux personnels enseignants qui d'ailleurs sont toujours extrêmement attentifs à cela, de faire attention à ce qui se passe lors de ces fêtes.

Nous sommes donc intervenus très tôt auprès du Rectorat pour assouplir le dispositif et, au regard des dispositions de précaution que nous mettons en place, pour demander de maintenir ces fêtes.

Je pense que, au moment où chacun peut craindre des actes de terrorisme -c'est le plan Vigipirate- ou de vandalisme, cela aurait été une erreur d'annuler des fêtes qui sont justement des moments de convivialité où des parents et des enfants peuvent rencontrer le personnel enseignant. Ces fêtes ont toujours été préparées par les enfants depuis de nombreux mois et elles sont un vrai moment de bonheur et donc nous avons souhaité, avec Ariane CAPON, que ces fêtes puissent avoir lieu.

Je pense que de nombreux Conseillers Municipaux et Adjointes y participeront auprès d'Ariane qui est toujours notre fidèle représentante dans ces écoles qu'elle aime tant.

De la même manière je voulais vous dire que, également sur une idée d'Ariane CAPON, nous avons souhaité remettre un premier dictionnaire en maternelle. Nous nous plaignons tous de la place trop importante parfois de la télévision, de l'insuffisant appétit pour la lecture parfois même pour le jeu autour des mots de la part des jeunes enfants et je pense que ne pas attendre le passage en sixième mais, dès le départ, à l'entrée en CP, leur donner un dictionnaire illustré, bien évidemment, et suffisamment attrayant pour qu'ils aient envie de l'ouvrir, ce sera sans doute pour certains d'entre eux le premier livre, et peut-être le premier avant d'autres qu'il faudra attendre. Ce choix a donc été opéré, nous l'avons porté sur Le Petit Fleurus qui est apparu le plus alléchant, agréable et en même temps didactique vis-à-vis de ces enfants qui rentrent en CP.

Notre collègue Ariane CAPON, dans le cadre de sa délégation, officiera si je puis dire pour la remise de ce dictionnaire aux enfants entrant en CP. Je voudrais la remercier là aussi de son initiative.

Un petit mot aussi pour vous dire que je souhaite apporter ce soir mon soutien aux archéologues qui ont attiré notre attention sur le devenir de l'archéologie préventive, considérée aujourd'hui comme un service public préservant l'information scientifique issue de sites détruits ou menacés. Vous savez que l'archéologie préventive est ce qui permet, comme son nom l'indique, d'agir en amont pour éviter d'arriver au moment où des travaux vont être réalisés et de découvrir des sites archéologiques ou des travaux importants.

La loi du 17 janvier 2001 avait donné une base légale à cette archéologie préventive et à son financement en créant l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive, l'INRAP, sous tutelle des Ministères de la Recherche et de la Culture, et la reconnaissance de l'archéologie préventive comme relevant du service public parce que, effectivement, c'est un pas décisif dans la connaissance et donc dans la reconnaissance de notre patrimoine.

Cette loi a été considérée par les publics, par les archéologues, par tous ceux qui s'intéressent au patrimoine, comme une avancée majeure.

Or, la loi de finances 2003 a réduit de 25% la redevance qui permet de financer ces fouilles et met en péril les projets qui avaient été présentés par l'INRAP.

.../...

Aussi, je voulais vous dire qu'à la demande des archéologues eux-mêmes, avec le soutien de Dominique PLANCKE dont chacun connaît son rôle majeur sur le patrimoine, dans un moment où notre ville a beaucoup de travaux concernant le patrimoine mais, au-delà de cela, un travail beaucoup plus souterrain, si je puis m'exprimer ainsi, qui vise à retrouver l'ensemble de ce patrimoine, j'ai écrit aux Ministères de tutelle afin de leur demander de revoir cette décision qui me semble aller à l'encontre de ce que nous pouvons espérer dans l'avenir pour notre patrimoine national et, en l'occurrence, le patrimoine local.

Enfin, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, je voudrais vous donner quelques informations sur les travaux nombreux qui ont lieu dans notre ville.

Nous en parlons, les uns les autres, avec les Lilloises et les Lillois dans la ville, j'ai beaucoup de contacts avec eux bien évidemment sur ces sujets, nous recevons aussi beaucoup de courriers, je suis d'ailleurs heureuse de voir que, au-delà des tracasseries auxquels conduisent toujours des travaux, chacun a envie de comprendre la raison d'être de ces travaux et attend avec impatience, dans la plupart des cas, la fin de ces travaux.

Sans revenir dans le détail puisque Dominique PLANCKE a été amené à présenter ce programme récemment, je voudrais vous rappeler l'ensemble des chantiers qui sont liés au patrimoine lillois et qui devront être terminés pour le démarrage de notre année culturelle 2004.
Je pense :

- aux Portes de la ville
- à nos églises
- à l'Opéra
- à la Salle des Fêtes de Fives
- au Palais Rameau
- à l'Hospice Comtesse

mais aussi aux transformations, à Moulins comme à Wazemmes, de deux usines en maisons folies, je ne reviendrai pas là-dessus, vous connaissez bien maintenant ces travaux et vous voyez qu'ils avancent partout dans notre ville.

D'ailleurs, ils avancent bien grâce à une météo clémente, nous pouvons croiser les doigts, nous sommes complètement dans les délais et j'espère qu'il en sera de même sur tous les travaux qui ont lieu dans la ville.

En ce qui concerne le Centre-ville ou les travaux qui ont lieu dans les quartiers, nous avons tous, dans la Majorité municipale, un seul objectif : améliorer la qualité de vie des Lilloises et des Lillois comme nous nous y étions engagés.

Dans quelque temps d'ailleurs nous présenterons un projet urbain qui sera à la fois un projet d'urbanisme sur les 10 à 15 années qui viennent pour notre ville et pour chaque quartier mais qui intégrera l'amélioration de la qualité de l'espace public, des espaces verts, de la circulation, du stationnement et des pôles d'excellence de chacun de nos quartiers.

Alain CACHEUX coordonne actuellement ce travail et nous serons amenés à le présenter très vite maintenant, travail qui a lieu depuis deux ans avec de nombreux Adjoints et Conseillers Municipaux, au Conseil Municipal.

.../...

Nous souhaitons en effet faire en sorte que chaque Lillois, où qu'il habite, puisse avoir une véritable qualité urbaine par le nombre et la place des espaces verts mais aussi par la qualité de l'espace public où il puisse se promener, s'arrêter en toute sécurité mais aussi dans des conditions de confort meilleures que celles qui existent aujourd'hui.

Nous souhaitons mieux partager l'espace public entre les piétons, les cyclistes, les automobilistes, mieux traiter aussi nos rues, nos trottoirs. Certains ont pu voir d'ailleurs par exemple dans le choix des matériaux rue Faidherbe, quai du Wault, que nous avons une attention particulière à cela. Nous voulons aussi apporter de la couleur à nos façades, rendre plus confortable notre ville en y installant des bancs où notamment les personnes âgées qui s'y promènent puissent s'arrêter parce qu'il est parfois difficile de s'arrêter dans une ville où il n'y a pas d'endroit pour se poser, puissent se rencontrer, se parler, rentrer en contact aussi avec d'autres.

Améliorer la qualité des squares avec des espaces qui peuvent être là aussi partagés entre les enfants, les familles et les personnes âgées, à l'exclusion des chiens, je le redis.

Je voudrais dire d'ailleurs que dans quelques jours nous mènerons une campagne très forte contre la présence des chiens dans les espaces verts et dans les squares car aujourd'hui nous avons plus des crottoirs dans ces espaces verts que des lieux qui soient agréables pour les enfants, les familles ou les personnes âgées qui y viennent.

Je le redis ici parce que je trouve vraiment étonnant que, dans notre ville où le civisme et la solidarité gagnent jour après jour, on ne comprenne toujours pas quand on est propriétaire d'un chien qu'un espace vert, même si cela paraît moins voyant que sur un trottoir, ce n'est pas le lieu où il faut faire ce qui est fait aujourd'hui.

Je le dis de manière très forte, le personnel chargé du contrôle, du suivi et de la sanction va être conforté et nous aurons des opérations coup de poing extrêmement lourdes qui sanctionneront, comme nous l'avons décidé en Conseil Municipal, ceux qui continuent à considérer nos espaces verts et nos squares, nos espaces de jeux pour enfants comme des crottoirs.

Là, réellement, les bornes sont dépassées et je pense qu'il faut que chacun prenne ses responsabilités. Nous les prenons. Il y aura des sanctions lourdes et elles ne donneront lieu, je le dis, à aucune exception quelles que soient les raisons invoquées.

J'en reviens à ce qui a lieu actuellement au cœur de notre ville, c'est-à-dire ces travaux qui réalisent une promenade urbaine de la Gare Lille Flandres à la Citadelle et même au-delà puisque, vous le savez, l'avenue Jouhaux va devenir piétonne, le Jardin Vauban arrivant jusqu'à la Deûle, ce qui sera un moyen important à la fois d'admirer la Citadelle dans les travaux qui vont la remettre encore plus en splendeur si je puis dire, en retrouvant le glacis, en retrouvant le Bois de Boulogne, en lui redonnant la réalité de son existence première. Il est vrai qu'il n'y avait pas de lieu à Lille où l'on pouvait, devant la Deûle, admirer le Bois de Boulogne et la Citadelle.

La décision a donc été prise par l'équipe municipale de rendre ce boulevard Jouhaux piétonnier. Les travaux commenceront mi-juin, la circulation se faisant à double sens sur le boulevard Vauban.

Là, nous sommes au bout du processus. Je redémarre à la rue Faidherbe, je ne vais pas revenir sur ce projet, nous doublons les trottoirs avec des matériaux qui seront d'ailleurs de beaux matériaux, il faut que nous retrouvions la splendeur d'antan de cette rue, entre la Gare et l'Opéra et qui pour beaucoup de touristes mais aussi d'habitants de notre région qui viennent à Lille, en TER par exemple, est une entrée dans la ville qui, aujourd'hui, n'est pas digne de la qualité de notre ville.

.../...

Ces travaux rue Faidherbe sont largement engagés. S'ils paraissent longs à certains c'est parce que nous avons souhaité traiter avec EDF, avec la Société des Eaux, avec France Télécom, l'ensemble des travaux souterrains qui éviteront à cette rue Faidherbe rénovée d'être rouverte tous les six mois comme c'est parfois le cas quand on ne se coordonne pas.

L'essentiel des travaux sur la chaussée sont aujourd'hui réalisés. Les autres travaux seront réalisés pendant l'été pour limiter la gêne. Je sais évidemment qu'il y a aujourd'hui des problèmes de circulation. Ils sont d'ailleurs un peu derrière nous.

Je voudrais remercier ceux qui travaillent autour de la rue Faidherbe, ceux qui y vivent de leur patience, je sais qu'ils sont surtout impatients d'en voir les résultats.

Ces travaux ont été menés en concertation extrêmement forte avec les commerçants. D'ailleurs, chaque mercredi matin, les représentants des commerçants et du Conseil de Quartier sont invités aux réunions de chantier de la rue Faidherbe et nous traitons avec eux toutes les situations particulières qui posent problème.

Nous avons donc essayé au maximum de limiter la gêne en informant par voie de presse, par voie de tracts, par des réunions publiques, l'ensemble des Lillois mais aussi de ceux qui travaillent ou habitent autour de la rue Faidherbe, de ces travaux. Nous arrivons maintenant au bout de nos peines.

Après la rue Faidherbe, de la même manière, les squares Foch et Dutilleul, le quai du Wault vont retrouver sous peu une qualité qu'ils avaient perdues, ce quai du Wault qui va être relié comme je le disais tout à l'heure à la promenade près de la Deûle.

Il s'agit donc, et c'est pour cela que je voulais en dire quelques mots, au-delà de la rue Faidherbe, vous le voyez, d'un projet extrêmement lourd qui va traverser toute notre ville et qui, le week-end et notamment le dimanche, pourra être un lieu de promenade urbaine, un lieu où d'ailleurs nous pourrions faire un certain nombre de fêtes, fermé à la circulation, en partie ou en totalité, en partie comme cela a été le cas pour les rollers, par exemple, ce week-end, et ce sera une promenade agréable passant par des lieux rénovés, par des jardins, par des parcs, et arrivant au pied de la Deûle, chacun sachant combien une rivière peut être un lieu agréable pour les passants.

C'est dans le même esprit, et là, je salue particulièrement le travail mené par Eric QUIQUET, je n'ai pas salué tous les autres parce que le projet de promenade urbaine, vous le comprenez, intègre l'urbanisme, la voirie, le stationnement, la circulation, les espaces verts et donc de nombreux élus y ont travaillé et je voudrais remercier la Communauté Urbaine d'avoir accompagné fortement puisque c'est elle qui réalise les travaux et qui les finance en grande partie, et d'avoir compris l'urgence pour Lille de réaliser ces travaux, pas seulement avant Lille 2004 mais pour changer l'appréhension que nous avons de cette ville.

C'est dans le même esprit, je le disais, que la transformation du boulevard Jean-Baptiste Lebas en un parc de 5 hectares en plein centre-ville, dossier mené au principal par Eric QUIQUET, que ce dossier est aujourd'hui engagé, là aussi, avec la volonté de discuter avec les usagers de ce parking bizarre en centre-ville mais aussi avec tous ceux qui entourent le parc de demain, les usagers, les commerçants. Ce travail a lieu actuellement.

Un mot aussi pour vous dire que, au-delà du centre, vous savez que de nombreux travaux ont lieu aujourd'hui dans les quartiers, je pense à Fives où, enfin, nous arrivons à reconstituer un centre mais aussi à reconverter en activité la friche Peugeot et demain celle de Fives Cail Babcock, encore un grand projet sur lequel nous travaillons de manière coordonnée au sein de l'équipe municipale car de nombreux projets sont aujourd'hui sur la table et les choix ne sont pas encore réalisés.

.../...

Je pense aussi aux travaux qui sont menés aux Bois Blancs pour faire profiter ce quartier ainsi que le quartier du Marais de Lomme du formidable apport que sera Euratechnologie mais là aussi avec une présence de l'eau pour réaliser en terme d'aménagement une promenade, un aménagement en terme d'espaces verts, un apport du sport, de la culture, aux côtés de nouvelles résidences, à la fois en habitat social et en accession à la propriété qui s'installeront aux Bois Blancs et au Marais.

Je pense encore aux travaux qui ont lieu actuellement à Lille-Sud pour relancer la rue du Faubourg des Postes et en faire une rue du Faubourg des Modes, nous verrons le thème final mais aussi ce magnifique parc des sports de glisse qui y sont installés en ce moment.

Des travaux à Moulins et Wazemmes avec les maisons folie, à Vauban, à Saint-Maurice-Pellevoisin où nous ouvrons ces jours-ci plusieurs équipements et notamment le chantier de la salle polyvalente.

Je voulais dire ces quelques mots sur les plus grands travaux qui ont lieu actuellement dans la ville parce que certains se posent des questions et que je pense que le Conseil Municipal est toujours l'occasion d'apporter ces informations.

Je voulais vous dire aussi, nous en parlons tout à l'heure, que nous voulions mieux partager l'espace et nous souhaitons dans la Majorité municipale que le centre-ville ne soit pas un centre musée où plus personne ne circule, mais nous voulons éviter que certains arrivent le matin avec leur voiture et ne la retirent que le soir. Nous voulons que notre ville vive, qu'on puisse y circuler. Cela est vrai du Vieux-Lille, cela est vrai du Centre, cela est vrai des quartiers comme Saint-Maurice Pellevoisin aussi, et c'est donc dans cet esprit que nous travaillons.

Mais nous travaillons aussi pour donner l'occasion à ceux qui viennent travailler à Lille de trouver des places de stationnement. Là, je voudrais saluer le travail mené à la fois par Roger VICOT et Eric QUIQUET, je voudrais d'ailleurs vous dire que nous augmentons la capacité d'accueil avec un nouveau parking gardé de 400 places Porte de Valenciennes en plus des 400 places de Norexpo. Et puis Eric QUIQUET -il en parlera lorsque tout cela sera prêt- nous prépare ce que nous attendons depuis des années, c'est-à-dire une navette entre ces grands parkings et le centre-ville. Sa mise en service aura lieu le 22 septembre. Il nous présentera un projet complet au prochain Conseil. Je le dis parce qu'il y a eu beaucoup de questions là aussi récemment de la part de Lillois et de Lilloises.

Vous voyez que l'équipe municipale est au travail, toujours dans le même objectif d'améliorer la situation des Lillois et des Lilloises. Au-delà des petits tracas de ces travaux, chacun attend avec impatience l'amélioration de la qualité de vie qui va en résulter.

Voilà ce que je souhaitais dire en ouvrant ce Conseil et en vous proposant maintenant d'aborder les dossiers à l'ordre du jour.

J'ai été un petit peu longue -« non » dit Monsieur DECOCQ, donc je vais continuer ...- mais je pense que c'est l'objet de ces Conseils d'informer les Lillois et les Lilloises.

Je vous propose de passer tout de suite aux dossiers de mes collègues en commençant par le dossier de Monsieur PARGNEAUX, Maire d'Hellemmes.

Monsieur PARGNEAUX, vous avez la parole.

.../...

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

03/307 - Commune Associée d'Hellemmes - Stade Arthur Cornette - Réalisation de terrains de football synthétiques - Avenant.

03/308 - Commune Associée d'Hellemmes - Complexe Sportif Arthur Cornette - Travaux - Avenant.

03/309 - Commune Associée d'Hellemmes - Salle Léo Lagrange - Aménagement - Procédure d'appel d'offres.

03/310 - Commune Associée d'Hellemmes - Acceptation de la donation de Monsieur Emile WATELLE.

03/311 - Commune Associée d'Hellemmes - Ravalement de façades - Attribution de primes.

03/312 - Commune Associée d'Hellemmes - Contrat Territorial Santé - Versement d'une subvention à l'association "Les Jardins dans la Ville".

03/313 - Commune Associée d'Hellemmes - Contrat Territorial Santé - Versement d'une subvention à l'association "Espace Solidarité Hellemmes".

03/314 - Commune Associée d'Hellemmes - Organisation du Raid Nature le 7 avril 2002 - Aide du Conseil Général du Nord - Admission et réemploi.

03/315 - Commune Associée d'Hellemmes - Association Sportive Hellemmoise Cyclisme - Versement d'une subvention exceptionnelle.

03/316 - Commune Associée d'Hellemmes - Associations sportives - Ecoles de Sports - Versement de subventions pour l'année 2003.

03/317 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Espace Solidarité Hellemmes" - Versement d'une subvention exceptionnelle.

03/318 - Commune Associée d'Hellemmes - Programme des 4 saisons - Concert du Trio ARCADES du 26 janvier 2003 à l'Eglise Saint-Denis - Aide du Conseil Général du Nord - Admission et réemploi.

03/319 - Commune Associée d'Hellemmes - Programme des 4 saisons - Concert de l'orchestre AMA-DEOUS du 4 avril 2003 à l'Eglise Saint-Denis - Aide du Conseil Général du Nord - Admission et réemploi.

03/320 - Commune Associée d'Hellemmes - Complexe Arthur Cornette - Construction de trois courts de tennis découverts et d'un club-house - Procédure d'appel d'offres.

03/321 - Terrain sis à Hellemmes, rue Ferdinand Buisson - Vente par la Ville de Lille à Madame SERRUYS.

03/322 - Terrain sis à Hellemmes, rue Ferdinand Buisson - Vente par la Ville de Lille à Madame CAPON.

Adoptés.

.../...

03/359 - Budget Primitif 2003 - Commune Associée d'Hellemmes.

Madame le Maire, merci beaucoup de me donner la parole.

Effectivement, le Conseil Communal d'Hellemmes s'est réuni le 7 mai dernier. Cette réunion était importante puisque nous avons étudié la répartition de nos crédits 2003, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Nous avons aussi, au cours de cette réunion, abordé trois sujets d'importance pour l'Exécutif Communal.

Concernant la répartition des crédits d'investissement et de fonctionnement, le Conseil Communal, dans sa majorité, a voté ces crédits pour l'année 2003, répondant ainsi aux engagements que nous nous sommes fixés pour ce mandat qui sont de l'ordre de quatre engagements.

Tout d'abord, améliorer l'esthétique urbaine.

Ensuite, avoir une forte politique en matière de solidarité.

Encore une politique en matière d'éducation forte, amplifiée.

Enfin, une politique d'animation et de dialogue avec la population dans le cadre d'une démocratie participative.

Cela veut dire que, au cours de cette réunion, dans cette répartition des crédits, nous avons par exemple proposé de terminer des gros travaux qui avaient démarré il y a deux ans pour l'aménagement de notre complexe sportif Arthur Cornette avec la construction d'une nouvelle salle polyvalente et, attenants à celle-ci, de deux salles spécialisées en arts martiaux et gymnastique, mais aussi une salle de musculation, mais aussi un boulodrome couvert et dix pas de tir à 10 mètres pour notre association qui ne manque pas de tirer juste sur la cible en ce domaine.

Nous avons aussi abordé et proposé au cours de cette répartition des crédits en matière d'investissement deux dossiers importants à l'adresse de l'école maternelle Jenner et de l'école Herriot dans le cadre de leur rénovation-extension. Nous proposons aussi la rénovation complète de cette salle Léo Lagrange que vous connaissez certainement et que nous transformerons d'une salle polyvalente en une salle véritablement culturelle et ce en relation avec le grand projet de Lille 2004, capitale européenne de la culture.

Nous avons aussi, au cours de cette réunion, acté l'achat par la Commune d'un lieu qui avait fait grand bruit ces dernières années sur le territoire de la commune d'Hellemmes qui est l'appropriation, après son départ, de la société de transports Vandembulke. Cette société, par notre intermédiaire, et en relation avec Lille Métropole Communauté Urbaine et les services de développement économique de la Ville de Lille, avait trouvé ces derniers mois un point de chute au sein de la zone industrielle de Lesquin et nous avons voté cette maîtrise complète de ces anciens lieux de transports pour permettre, dès ce mois de juin, l'implantation sur ce site de la culture puisque la structure culturelle Drama Machina Production va s'y installer. Elle était jusqu'alors installée sur le territoire de la ville de Roubaix, son Directeur artistique étant David QUANTI que beaucoup d'entre vous connaissent.

En matière de fonctionnement, nous avons notamment, dans le cadre d'une augmentation par rapport à notre budget 2002 qui est de l'ordre de 6% en prenant en compte les reports de l'année 2002, décidé un plan de propreté qui permet d'aller au-delà de notre partenariat avec la Ville de Lille qui est aussi très fort.

.../...

Cela concernait les répartitions de crédits investissement et fonctionnement.

Nous avons ensuite trois dossiers qui nous importent beaucoup.

Tout d'abord, le site Mossley. Vous le savez, il s'agit d'un site malheureusement laissé vacant par la décision brutale en juin 2001 de son PDG, Monsieur MEILLASSOUX, de triste mémoire, que l'on peut appeler encore aujourd'hui un patron voyou, qui a décidé sans aucune consultation avec les salariés, l'arrêt brutal de la filature. Aujourd'hui, nous dit-on, ce site va être mis en vente et nous avons donc passé une délibération au cours de cette réunion du 7 mai afin que nous puissions, la collectivité publique, avoir la maîtrise foncière complète de ce lieu en demandant, quand la vente sera officialisée, en relation avec la Ville de Lille et la Commune d'Hellemmes, que Lille Métropole Communauté Urbaine ou la Région puisse user de son droit de préemption urbain permettant ainsi à notre initiative, nous, puissance publique, de regarder et d'examiner le devenir de ce site qui est placé au cœur de notre commune, à proximité du centre et d'un quartier populaire, et qui développe 28 000 m² de surface, ce qui, nous semble-t-il, doit nous permettre d'avoir cette pleine maîtrise.

Deuxième dossier que nous avons abordé également sous forme de vœu -cela s'adresse indirectement à la Ville de Lille- : nous souhaitons que la Ville de Lille soit partenaire avec nous pour le dialogue que nous avons d'ores et déjà engagé avec le Conseil Général du Nord mais aussi les services de l'Etat, de l'Education Nationale, pour la construction d'un nouveau collège afin de mieux accueillir les élèves du collège Saint-Exupéry situé à Hellemmes.

Nous avons pris contact suite à notre réunion du 7 mai avec le Président du Conseil Général du Nord et nous aurons début juin une rencontre organisée avec celui-ci à ce sujet, les services de l'Etat de l'Education Nationale et nous associerons la Ville de Lille à cette rencontre car, au-delà de la carte scolaire en matière de collèges de la ville de Lille, c'est l'ensemble de la Ville de Lille-Hellemmes-Lomme qui est concernée par ce souhait que nous avons de construction d'un nouveau collège pour les élèves du collège Saint-Exupéry d'Hellemmes.

Troisième délibération, là aussi, sous forme de vœu. Nous souhaitons, permettant ainsi d'aller plus loin dans notre politique de prévention en matière de sécurité, mais aussi de proximité face à la population hellemmoise, posséder sur le territoire de la commune d'Hellemmes une Police Municipale spécifique, autonome, sous la responsabilité de notre Directeur Général des Services, M. BILLET, qui permette ainsi d'aller plus loin dans la complémentarité de nos actions dans le cadre de notre Contrat Local de Sécurité.

Cette demande avait déjà été formulée par mon prédécesseur, Monsieur Bernard DEROSIER, en 2000 au moment de la discussion avec votre prédécesseur, Madame le Maire, du Contrat Local de Sécurité de la Ville de Lille-Hellemmes en son temps.

Nous n'avons pas obtenu satisfaction et nous souhaitons repartir avec vous au dialogue, à la discussion, pour permettre la création de cette Police Municipale.

Nous proposons que ce dialogue puisse se faire au moment où nous avons aussi un dialogue à mener dans la réactualisation du protocole d'accord entre Lille et Hellemmes. Nous sommes associés depuis 1977, un protocole d'accord a été signé entre les villes de Lille et d'Hellemmes en 1985 et, compte tenu de l'apport positif de la Ville de Lomme qui aujourd'hui nous a rejoints dans cette association, compte tenu de la date maintenant un peu lointaine de notre protocole d'accord, nous avons, les groupes de la Majorité d'Hellemmes, Socialistes et Apparentés, Communistes et Verts, élaboré ces dernières semaines la réactualisation de ce protocole d'accord pour que ensemble, avec la Majorité de la Ville de Lille dans un premier temps, nous puissions regarder les conditions de cette réactualisation. Je pense que cette demande concernant la Police Municipale spécifique à Hellemmes pourrait faire partie de cette actualisation de notre protocole d'accord entre Lille et Hellemmes.

.../...

Voilà, Madame le Maire, mes chers collègues, ce que je souhaitais vous indiquer à propos des dossiers de la Commune associée d'Hellemmes.

Madame le Maire - Merci, Madame le Maire.

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Madame le Maire, chers collègues, je ne reviendrai pas en détail sur les trois éléments que vient de citer M. le Maire délégué parce qu'il sait qu'ils sont chers à notre engagement depuis l'association en 1977 dans la commune d'Hellemmes pour qu'une majorité soit réellement efficiente pour répondre aux besoins de la population.

Sur le budget, très simplement, Madame le Maire, Gilles, tu ne reprocheras pas à l'Adjoint aux Finances que j'ai été pendant un quart de siècle de dire attention. Je suis solidaire avec le Groupe Communiste d'Hellemmes pour dire « autonomie », indépendance, c'est autre chose, ce n'est pas de cela qu'il s'agissait. Mais l'absence d'autonomie, si on glisse vers cette pente, c'est compliqué, y compris dangereux budgétairement.

Sur le plan de la procédure et de la méthodologie, quelles que soient les circonstances, nous ne sommes pas arrivés aujourd'hui à faire en sorte que cette délibération puisse passer dans les formes nécessaires qui préservent l'autonomie. Je suis solidaire avec le Groupe Communiste d'Hellemmes (et le Groupe Communiste de Lille est aussi solidaire avec moi) pour dire « attention, nous ne participerons pas au vote ». Ce qui ne remet pas en cause les sommes prévues et les caractéristiques de ce budget qui ont été débattues et dont vous savez que nous sommes totalement solidaires dans l'exécution.

Mais attention, comme vous le dites, à la nécessité de se revoir sur une charte qui, aujourd'hui, a plus de 27 ans d'existence et qu'il faut actualiser.

Sur les trois points qui vous étaient chers et sur lesquels vous avez répondu y compris au Conseil Communal, dans d'autres réunions que vous avez tenues avec la Majorité communale à Hellemmes, que vous confirmez aujourd'hui, vous savez combien nous partageons cette sensibilité.

En ce qui concerne Mossley, il faut savoir inventer. J'ai entendu dans les communications du Maire qu'on pouvait encore faire des développements dans le cadre d'Euratechnologie, c'est vrai, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres besoins d'installation d'enseignements jusqu'à la formation d'ingénieur à la recherche sur les Trois D et l'animation qui fassent qu'il y ait aussi un pôle à Hellemmes qui puisse être non pas concurrentiel mais qui s'additionne à quelque chose, comme Sup Infocom à Valenciennes, parce que nous ne sommes plus il y a 15 ans où le besoin naissait. Aujourd'hui, il y a une demande plus grande. Il faut qu'on réponde aussi sur les besoins nouveaux d'enseignement.

Pourquoi pas, après que les mécaniciens aient inventé Hellemmes, que ce soit sur la partie textile dans les machines-outils ou sur l'usine de Fives, pourquoi pas aussi les accueillir chez vous à Hellemmes dans une idée de reconquête des friches, y mettre des formations, des savoirs et pas seulement des lieux de résidence.

Je suis donc solidaire là aussi avec ce que me disent mes camarades à Hellemmes sur l'idée qu'il faut s'en saisir, donc c'est une bonne solution, il faut accélérer les mesures juridiques et, je le pense aussi, oser et inventer.

.../...

Dans une cohésion plus globale d'aménagement de la ville, mais vous en avez discuté et la presse en a rendu compte d'ailleurs largement -ce qui montre que vous en discutez- je pense que vous allez trouver la cohésion sur l'aménagement, mais continuez à déranger et à inventer et à aller plus loin sur l'utilisation des lieux.

Sur le second point, le collège, certes, je suis convaincu que Bernard DEROSIER et nous-mêmes, nous avons toujours milité pour que le collège existe. En plus, il y a un très bon Vice-Président au Conseil Général qui s'occupe des collèges, j'aurai la courtoisie de ne pas vous le nommer. Ce n'est pas ça, c'est le rendez-vous de demain.

Demain, ce n'est pas seulement les retraites dans la rue, c'est aussi tout ce problème de l'enseignement, de la recherche, des emplois et de savoir comment on met les formations pour pouvoir couvrir la réponse à la part inactive -c'est comme ça qu'ils les appellent aujourd'hui, ce n'est pas moi qui les appelle comme ça- de la société.

Demain, c'est aussi un grand rendez-vous pour répondre y compris à cette question, c'est-à-dire que cela dépendra aussi du degré de mobilisation pas seulement des élus mais de l'ensemble de la population pour émettre et porter ces exigences. Il faut savoir si on répond au capital immédiatement ou si on répond aux besoins qu'ont les êtres humains à pouvoir se former et se développer et qu'il faut s'inscrire dans la durée dans une stratégie de durée.

Nous sommes donc complètement solidaires de ce combat mais il faut le mener avec l'ensemble des gens sur le terrain et ces objectifs. J'appelle tout le monde à participer à la manifestation. ceux qui peuvent y venir, c'est bien, ceux qui ne peuvent pas venir ont tort, dans tous les cas, il faut y aller parce que ce n'est pas seulement le contenu des retraites qui est posé, c'est savoir si oui ou non la notion de la répartition c'est de permettre d'additionner la reconduction et les formations des connaissances et de la reconnaissance de l'autre et la répartition après quand il a travaillé pour l'ensemble. Et que tout est lié, c'est inséparable. Quand on veut les séparer, cela fait des fonds de pension et cela marche mal avec le capital financier. Il n'y a plus que des réponses individuelles et financières.

Sur le troisième point que vous évoquiez, la police de proximité, vous dire combien que nous sommes solidaires. Je suis un peu ennuyé de vous le dire comme ça parce que je vais me fâcher avec Mme le Maire et avec VICOT, donc, ce n'est pas possible parce que avec un Lommois et Madame le Maire, les deux à la fois, ce ne serait pas possible.

Cette notion est liée effectivement à un seul point, c'est enfin de rediscuter ensemble de la charte qui nous unit depuis 1977, de l'actualiser, de dire comment le monde a changé depuis 1977 entre Hellemmes et Lille et ce qui est de la proximité, et de la police, qui est lié aux effectifs est un des éléments clés et d'articulation de cette question.

Donc, oui, il faut faire cette réunion mais il faut arrêter de dire qu'on doit la faire, il faut la faire. Voilà.

Permettez-moi de conclure sur un point, Madame le Maire, c'est simplement pour associer -vous allez voir c'est très bizarre- l'hommage que faisait le Groupe Communiste à l'annonce que vous avez faite d'un départ qui n'en est pas un de Monsieur le Directeur Général, qu'on a connu Secrétaire Général, en plus, on l'a connu comme géographe. Les Marxistes étaient plutôt près des géomètres, on était plus près de Babeuf. Et lui, on a pensé qu'un jour il venait à la modernité de la géographie d'Elisée Reclus en 1980, mais il était anarchiste donc il ne voulait pas non plus. Il a donc fini comme il était.

.../...

Je n'ai pas beaucoup de choses à dire à Monsieur CAILLAU au nom du Groupe Communiste sinon d'essayer de lui exprimer le profond respect que nous avons eu à travailler avec lui parce que lui-même nous a appris que les hauts fonctionnaires de cette cité pouvaient respecter la politique et le politique. Il a réussi à assumer cela en sachant, Madame le Maire, que depuis 1977 on était particulièrement insupportable et qu'il a fait montre de beaucoup de pédagogie.

Je souhaite à celui qui nous vient, ou revient, de la Guadeloupe, et à Hervé, de pouvoir nous supporter autant et de faire preuve d'autant de patience et de pédagogie et d'autant de respect qu'a réussi à démontrer dans ses relations, sans abandonner ses propres convictions, le Directeur Général dont on nous dit qu'il va nous quitter.

Voilà, Madame le Maire, je me tais.

Madame le Maire - Merci, Monsieur DEGREVE.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Non ?

Juste quelques mots parce que nous ne sommes pas au Conseil Communal d'Hellemmes mais au Conseil Municipal de Lille. Néanmoins, bien évidemment, quand le Maire délégué intervient ainsi qu'un représentant du groupe de la Majorité, je me dois de leur répondre.

Tout d'abord, par rapport aux trois vœux qui ont été votés par le Conseil Communal d'Hellemmes, je dirai qu'ils relèvent de réponses différentes, même si on les comprend chacun dans son esprit.

En ce qui concerne le site Mossley, je ne reviendrai pas sur le dossier puisque Gilles PARGNEAUX en a parlé tout à l'heure avec force. Nous avons été nombreux ici et notamment Pierre de SAINTIGNON au nom de la Région à accompagner le Maire d'Hellemmes dans le combat des salariés de Mossley devant un chef d'entreprise qui n'a respecté aucune des règles pas seulement du droit du travail d'ailleurs mais également du droit commercial et bien au-delà.

J'ai été saisie, il y a déjà plusieurs semaines, par le Maire d'Hellemmes de sa volonté de regarder ce que serait l'avenir de ce site. Les services de la Ville d'Hellemmes et de la Ville de Lille y travaillent actuellement. Nous avons d'ailleurs une première réunion programmée le 2 juin.

Puisque Jean-Raymond DEGREVE faisait un rapprochement avec Euratechnologie, je pense qu'on ne doit pas prendre des décisions hâtivement. Pour Euratechnologie, je rappelle que le dossier a été lancé il y a quatre ans au niveau métropolitain par Pierre de SAINTIGNON.

Mais, effectivement, il faut se préoccuper de ce site, lui trouver un avenir, nous avons été saisis de ce dossier et les réunions commencent. Il faut réfléchir ensemble à sa vocation future.

En ce qui concerne le nouveau collège, je voudrais parler au nom de Pascal LENGLET ou du Vice-Président chargé des collèges au Conseil Général et dire que le Conseil Général, en étroite collaboration avec nous-mêmes et notamment avec notre collègue Pascal LENGLET, a souhaité nous accompagner dans notre volonté d'avoir un nouveau collège à Lille-Sud, à Vauban, à Wazemmes, à Moulins et entre Mons et Hellemmes, si je puis dire, pour les Hellemmois et les Hellemmoises.

Ce travail vient de se terminer. Il faut qu'on en rediscute avec le Conseil Général si des problèmes de localisation se posent. C'est dans ce cadre-là effectivement qu'il faut le faire après deux ans de travail.

.../...

En ce qui concerne la sécurité, Roger VICOT a présenté en fin d'année dernière le bilan de l'action que nous menons. Il y a actuellement, présidée par Christian DECOCQ, une mission qui fonctionne bien. C'est dans ce cadre qu'il faut que nous réfléchissions aux meilleurs instruments pour faire en sorte que nos communes associées comme nos quartiers continuent à voir s'améliorer la sécurité.

Je ne prends pas position aujourd'hui, même si j'entends le vote qui a été réalisé de ce vœu à Hellemmes, j'en retiens l'objectif, continuer à améliorer la sécurité des Hellemmois et des Hellemmoises et, là aussi, nous allons y travailler, je m'y engage dans le même esprit que pour les autres dossiers.

Enfin, puisque le Maire d'Hellemmes souhaite, et je pense que c'est une bonne chose, que nous fassions un bilan de notre pacte d'association qui dure -c'est une très bonne chose- depuis 27 ans, 1977-2003, le dernier bilan date de 1985 avec la signature d'une nouvelle charte, c'est un beau travail pour les mois qui viennent et puisque tout le monde s'accorde à considérer que Régis CAILLAU a toutes les compétences pour traiter des dossiers horizontaux, et Dieu sait s'il l'est, je pense qu'il acceptera de charger un peu la barque en menant la coordination de la réflexion sur le bilan de cette charte.

Je suis convaincue que nous pourrons abondamment montrer aux Hellemmois et aux Hellemmoises, si certains en doutaient encore, ce que cette association a apporté à Hellemmes, mais je sais aussi ce qu'elle apporte à Lille et c'est dans cet esprit que nous devons travailler. En tout cas, c'est une bonne chose de faire le point après tant d'années. Nous allons voir avec le Maire délégué d'Hellemmes comment nous allons conduire ces travaux. Ceci étant, j'accueille cette demande tout à fait volontiers.

Nous mettons au vote la délibération qui a donné lieu à cet échange important, c'est-à-dire la délibération 359 qui était préalablement dans le dossier de Bernard ROMAN et que nous avons réintégré dans le dossier du Maire d'Hellemmes.

Qui vote pour cette délibération : le Groupe Socialiste et le groupe des Personnalités.

Qui vote contre : le Front National.

Qui s'abstient : le Groupe des Verts et le Groupe "Union pour Lille".

Le Groupe Communiste ne prend pas part au vote.

Adopté à la majorité.

Je vous remercie.

Je passe maintenant la parole à Madame POLIAUTRE qui va nous présenter, à la suite de cette Année de l'Eau qui a été un très grand succès à Lille par ses résultats, la campagne alimentation qui va nous réunir cette année.

.../...

Chemise n°15

Rapporteur : Madame POLIAUTRE,
Adjointe au Maire

QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

03/394 - Agenda 21 Lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Lille à l'Association Comité 21.

03/395 - Agenda 21 Lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Lille à l'Association Energie Cités.

Adoptés.

03/396 - Agenda 21 - Lancement de la Campagne d'Année sur l'Alimentation et demande de subventions.

Merci, Mme le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, effectivement, la première campagne annuelle sur l'eau 2001-2002 a connu un réel succès grâce à l'implication de nombreux élus dans leur délégation, à la mise en place d'actions spécifiques par les services mais aussi à la mobilisation de nombreux partenaires autour de l'eau dans sa globalité.

On peut dire qu'elle a bénéficié d'un très large écho auprès des Lillois et bien au-delà. La dynamique d'ailleurs n'est pas terminée, elle sera poursuivie.

Cette campagne avait permis également d'expérimenter une nouvelle façon de travailler de manière plus transversale, plus lisible pour la population, et de traduire concrètement les engagements de la Ville en faveur du développement durable, passant ainsi d'un concept un peu vague à une mise en pratique qui modifie le concret de la vie quotidienne.

La campagne sur le thème de l'alimentation proposée par vous-même, Mme le Maire, pour cette deuxième campagne, doit nous permettre de poursuivre et d'accentuer dans ce sens. Pendant 12 mois, de juin 2003 à juin 2004, avec les Lillois et tous les partenaires intéressés, nous avons l'objectif de réfléchir sur nos pratiques en matière d'alimentation afin que chacun puisse accéder à une nourriture saine, de qualité et en quantité suffisante.

Il s'agit d'une campagne municipale qui doit permettre à chacun de prendre une part active. s'inscrivant dans une démarche globale porteuse de sens, tant au niveau local qu'au niveau mondial.

L'alimentation constitue en effet un lien privilégié dans les relations entre les hommes et le reste du monde vivant, végétal et animal.

L'alimentation humaine doit être envisagée au double point de vue biologique et écologique, mais ne saurait éclipser l'importance de ses aspects sociaux, économiques, sanitaires, culturels, conviviaux, voire sacrés, les hommes se nourrissant autant d'aliments que d'imaginaire.

Aborder l'alimentation humaine conduit donc nécessairement à prendre en compte la société et la population dans l'ensemble de ses préoccupations.

.../...

Déjà, en 1825, Brillat-Savarin déclarait : « La destinée des nations dépend de la façon dont elles se nourrissent ». C'est vrai que l'alimentation est au cœur du choix de nos sociétés.

Aussi, la campagne va proposer trois thèmes, trois objectifs :

- premier objectif : défendre le droit à une alimentation de qualité pour tous qui permettra d'aborder les problèmes de lutte contre la faim, de lutte contre l'exclusion, y compris dans nos villes, les problèmes de santé, éducation alimentaire, sûreté alimentaire, traçabilité des produits, restauration municipale.

- deuxième objectif : il devrait permettre de réfléchir autour des modèles de production et de consommation durables. Alors, bien sûr, des questions seront en débat autour de la production agricole, des OGM, du bio, des circuits de distribution, les marchés, les labels, la responsabilité des consommateurs ou des éco-consommateurs.

- troisième objectif : favoriser la convivialité, le partage et les échanges culturels. Lille 2004, capitale européenne de la culture, sera d'ailleurs l'occasion d'aborder les aspects importants, incontournables, les aspects culturels de l'alimentation dans cette dimension éminemment culturelle et conviviale de l'alimentation.

Un plan d'action a été élaboré et sera enrichi, s'appuyant sur les propositions des élus qui se sont réunis dans un comité de pilotage mais qui a déjà fait l'objet d'un examen dans la Commission Vie Quotidienne du Conseil Communal de Concertation et un tour des Conseils de Quartiers qui a démarré notamment à Saint-Maurice et à Wazemmes.

Je tiens à remercier tous mes collègues qui se sont déjà impliqués dans la campagne sur l'eau et qui font un travail important pour réfléchir sur la manière dont ils vont s'impliquer en mobilisant tous les acteurs avec lesquels ils travaillent pour que cette campagne irrigue vraiment l'ensemble de la ville et dépasse l'audience même de la ville.

Un plan d'action très précis, bien entendu, on n'en restera pas aux aspects des grandes théories autour de l'alimentation, mais en s'appuyant sur les multiples initiatives qui sont déjà portées par les Lillois, je peux parler récemment de la Fête de la Soupe mais aussi des repas de quartiers qui sont très nombreux, des campagnes déjà lancées autour de l'équilibre alimentaire et les personnes âgées ou de la santé, l'alimentation, la culture.

Tout ce travail, ce foisonnement d'initiatives sera encore renforcé dans le cadre de la campagne alimentation et surtout ce sera peut-être l'occasion de lui donner un contenu d'ouverture, d'élargissement des questions, de porteur de sens.

Ce thème est suffisamment large, multidimensionnel et ouvert pour que tous les acteurs de la ville s'y impliquent et fassent évoluer nos modes de production et de consommation alimentaires pour qu'ils puissent satisfaire les besoins des générations présentes et futures, en préservant notre capital naturel planétaire.

Afin de mener cette campagne, de nombreux partenaires seront sollicités, impliqués. Cette délibération vous propose d'acter les trois objectifs que j'ai déclinés rapidement et également de solliciter les subventions des partenaires qui s'impliqueront avec nous sur cette thématique alimentation.

Le détail de cette campagne sera présenté prochainement à la presse lors du lancement officiel en juin, pendant la Semaine Nationale du Développement Durable.

Je vous remercie.

.../...

Madame le Maire - Monsieur PECHARMAN.

M. PECHARMAN - Madame le Maire, mes chers collègues, le Groupe Front National prend acte, comme cela est rédigé dans la délibération, de votre volonté de faire participer les élus aux efforts de réflexion sur le sujet de l'alimentation que vous avez décidé de placer au cœur de nos préoccupations pour l'année à venir.

Des trois volets que vous nous proposez, les deux premiers nous semblent capitaux et sensibles. Aussi, nous souhaitons ce soir mettre en exergue certains points auxquels nous sommes particulièrement attachés.

Ma première remarque sera de constater que la limite entre les deux premiers volets est assez floue et difficile à établir.

En effet, par exemple, la notion de sûreté alimentaire, premier volet, est à rapprocher de l'épineux problème des OGM, second volet. En l'état actuel de nos connaissances, il semble que la sûreté nous recommande d'appliquer le principe de précaution vis-à-vis des productions génétiquement modifiées. Mais je sais que certain de vos Adjoints, Madame le Maire, a déjà pris le problème à bras-le-corps, si je peux m'exprimer ainsi.

De même, les réflexions sur l'accessibilité de tous à une alimentation de qualité, premier volet, est un sujet qui se recoupe avec la culture dite bio, second volet, culture plus respectueuse de la nature mais aussi plus onéreuse et par le fait plus difficilement accessible aux revenus modestes.

Ceci étant posé, le Front National, conformément à son programme, reste sensible au problème de sûreté alimentaire, comme nous l'avions déjà été dans les années 90 par la bouche du Député européen Jean-Claude MARTINEZ lors des prémices de l'affaire de la vache folle. Même si beaucoup de consommateurs sont aujourd'hui avertis suite aux différents problèmes rencontrés ces dernières années, je pense notamment à l'ESB ou au poulet à la dioxine, plus près de nous.

Le deuxième point remarquable concerne la restauration municipale, notamment scolaire. Voici un sujet des plus concrets qui est directement de notre compétence. Le Front National sera particulièrement attentif à la manière dont pourra être améliorée la transparence vis-à-vis des consommateurs finaux.

Le deuxième volet, vous l'avez dit, quant à lui, soulève des problèmes de fond, de société. Sans revenir sur l'agriculture bio ou les OGM, une production agricole sous-entend des producteurs agriculteurs. Notre pays n'en compte plus que 650 000 contre 4 millions il y a 50 ans.

Pour le Front National, la seule garantie de qualité alimentaire et d'assurer la survie de la diversité agricole française est de lutter contre l'hyper spécialisation imposée à nos paysans. Car derrière ces principes se cache un sujet qui n'est pas évoqué dans la délibération, mais certainement à dessein, à savoir le retour au principe d'autosuffisance alimentaire qui est une réelle garantie de notre autonomie.

Alors, en conclusion, Madame le Maire, le Front National a bien l'intention de s'appropriier -puisque c'est le terme à la mode- autant que possible cette nouvelle campagne et vous assure d'ores et déjà que nous ne vous épargnerons ni réflexion, ni critique, sur le sujet.

Je vous remercie.

.../...

Madame le Maire - Je voudrais remercier Danielle POLIAUTRE d'avoir mené cette réflexion sur cette année de l'alimentation qui, chacun l'a vu, comme pour l'eau d'ailleurs, porte à la fois sur notre volonté de limiter tous les risques liés à l'alimentation, ce sont tous les problèmes de sécurité alimentaire, de traçabilité, etc ... Nous aider à continuer à avancer dans la restauration scolaire, dans la restauration dans les crèches pour que nos enfants à la fois découvrent les différents goûts, avancent dans cette connaissance d'une alimentation plus équilibrée, de travailler avec les populations en difficultés, là aussi, parce qu'il y a un aspect social tout à fait majeur, mais aussi, et Danielle l'a dit à juste titre, de faire la fête autour de gastronomies différentes.

J'espère que le Front National nous accompagnera aussi dans les couscous géants et autres gastronomies que nous organiserons et de repas de quartier avec toutes les cultures représentées dans notre ville.

En tout cas, je voulais remercier Danielle POLIAUTRE de lancer cette Année de l'Alimentation.

Je pense qu'il n'y a pas de délibération et que nous pouvons considérer aujourd'hui que chacun la suit dans ce travail.

Adopté.

03/397 - Agenda 21 Lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Lille à l'Association 4 D.

Adopté.

Nous allons passer aux dossiers de Madame CAPON.

Je lui donne la parole pour l'important dossier de la carte scolaire.

Chemise n°26

Rapporteur : Madame CAPON,
Adjointe au Maire

ECOLES

03/452 - Soirée festive en l'honneur des enseignants - Mardi 10 juin 2003 - Participation aux frais de restauration des enseignants et de leurs conjoints.

03/453 - Carte scolaire 2003/2004 - Fusion des écoles maternelle Chateaubriand (2 rue Roland) et primaire Madame de Maintenon (20 rue du Port).

03/454 - Mesures de carte scolaire dans les écoles privées : ouverture de classe - Rentrée scolaire 2003/2004.

Adoptés.

03/455 - Nouvelle organisation administrative - Ecole élémentaire Arthur Comette et école maternelle Les Dondaines.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (le groupe Union Pour Lille s'abtient).

03/456 - Convention entre la Ville de Lille et l'Association départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole du Nord (OCCE) - Versement de subventions.

Adopté.

.../...

03/457 - Restructuration et rénovation de l'Ecole TURGOT, 2 rue des Secouristes à Lille - Désignation du Maître d'œuvre.

(voir discussions et vote infra).

03/473 - Mesures de carte scolaire dans les écoles lilloises du 1er degré de l'enseignement public pour la rentrée scolaire 2003/2004.

Le Conseil Municipal prend acte.

Merci, Madame le Maire.

Il s'agit des mesures de carte scolaire qui sont une confirmation des informations qui avaient été données au lendemain du Conseil Départemental de l'Education Nationale, avec ouvertures et fermetures de classes.

Création de poste à l'école Lamartine avec ce beau projet d'horaires aménagés musicaux qui attire les familles. C'est un constat.

Quelques retraits d'emplois révisables :

- sur Moulins à l'école Victor Duruy, un poste avec, après fermeture, 21,82 élèves.
- sur Saint-Maurice, un retrait d'emploi à l'école Rousseau - Brunschvicg, 27,71 élèves de moyenne après fermeture.

J'ai demandé une explication particulière pour le boulevard de Strasbourg.

Le groupe scolaire qui comprend la maternelle Madame de Ségur et Renard - St Exupéry voit arriver des fermetures fermes de classes et des fermetures révisables, quatre en primaire, deux en maternelle.

J'ai l'assurance de l'Inspection Académique de procéder courant juin à l'examen du nombre d'élèves restant effectivement inscrits dans le groupe constitué par ces deux écoles et s'il apparaissait que le nombre d'emplois d'enseignants était insuffisant, l'Inspection Académique promet une réimplantation sans attendre de ceux qui seraient nécessaires.

Sur ce quartier sera examinée en même temps la situation des quatre groupes scolaires les plus immédiatement voisins afin d'arrêter là où les implantations éventuelles d'emplois seraient nécessaires des variations d'effectifs conséquentes liées à l'accueil des enfants des familles issues de l'immeuble abattu puisqu'il y a une redistribution des familles dans le secteur avec LMH. Ces familles sont relogées sur le quartier de Lille-Moulins.

C'est une promesse écrite qui m'a été faite pour regarder avec vigilance la bonne répartition des élèves.

C'est le premier dossier de carte scolaire.

Il y en a deux qui suivent avec une fusion des écoles maternelle Chateaubriand et Mme de Maintenon pour travailler sur la liaison maternelle/élémentaire.

Même initiative sur l'école élémentaire Arthur Cornette -niveau 1- et maternelle Les Dondaines.

.../...

Je ne sais pas s'il y a des demandes d'intervention sur ce dossier.

Madame le Maire - Il y a une intervention de Monsieur CUCHEVAL.

M. CUCHEVAL - Merci, Madame le Maire.

Il s'agit d'une délibération habituelle à ceci près que, habituellement, nous contestons ici des suppressions de classes bien qu'il ne s'agisse que d'une information accordée au Conseil Municipal, en constatant des mesures généralement défavorables mais qui en fin de compte, après négociation, se révèlent jusqu'à présent relativement équilibrées.

Aujourd'hui, on nous annonce une seule création et huit suppressions.

Bien que Ariane CAPON vienne de modérer l'aspect négatif de ce tableau, ces calculs ne sont manifestement plus faits à la calculette mais plutôt à la hache. Reconnaissons au moins que c'est cohérent. On voit ici la traduction concrète de la volonté du Gouvernement de réduire les dépenses de l'Etat.

Nous savons qu'il s'agira de transferts de dépenses vers d'autres financeurs, les collectivités territoriales qui tâcheront de se débrouiller, les prestataires privés pour tout ce qui peut s'avérer lucratif, et les familles, enfin, celles qui en auront les moyens bien évidemment.

Manifestement, la nouvelle Majorité parlementaire considère que les injustices ne s'étendent pas assez vite et intervient dans le domaine scolaire comme ailleurs, que ce soit sur les retraites, les remboursements de médicaments ou le retrait des freins aux licenciements mis en place précédemment. Elle considère que l'argent est mieux employé à la bourse qu'à la production ou à satisfaire les besoins de la population.

Le Groupe Communiste vous propose, Madame le Maire, de refuser cette délibération en émettant un avis défavorable, en sachant bien que ces attaques globales doivent avant tout recevoir une riposte populaire forte. Les élus communistes, comme l'a dit Jean-Raymond DEGREVE tout à l'heure, manifesteront demain 13 mai aux côtés des salariés et des retraités. Je vous remercie, Madame le Maire.

Madame le Maire - Merci, Monsieur CUCHEVAL.

Madame CAPON.

Mme CAPON - Habituellement aussi, il s'agit de prendre acte de ces mesures de carte scolaire qui sont prononcées par les autorités académiques. L'avis du Conseil Municipal n'est pas réellement requis. C'est la législation.

On peut toujours se prononcer contre mais c'est simplement une réaction.

Madame le Maire - D'autant que, comme l'a dit Madame CAPON, nous sommes déjà intervenus et nous avons une réponse de l'Inspection Académique nous disant que si dans deux écoles le nombre d'élèves augmentait nous aurions à nouveau des créations de postes.

Mais j'ai très bien compris votre position, Monsieur CUCHEVAL, c'est une position de principe par rapport à la non augmentation du budget de l'Education Nationale. Nous partageons ce point de vue global même si je pense que ce n'est pas par le vote contre cette délibération que nous pouvons le montrer. Je partage le fond de ce que vous dites et je crois que nous serons nombreux demain avec les organisations syndicales pour le dire au Gouvernement.

.../...

Monsieur PECHARMAN.

M. PECHARMAN - Madame le Maire, une fois n'est pas coutume mais nous allons aller dans le même sens.

Quelques mots pour exprimer l'inquiétude du Groupe Front National.

Bien entendu, ce ne peut être qu'une réaction car nous n'avons aucun pouvoir sur la délibération qui nous est ici présentée.

Même si nous nous en doutions, constater la fermeture annoncée de classes alors que les effectifs ne baissent pas voire par endroits augmentent est affligeant.

Nous rappelons que les conséquences prévisibles de telles décisions sont une nouvelle répartition des élèves dans les classes, nouvelle répartition qui entraîne un risque de voir le niveau baisser en primaire.

Lorsque l'on sait que 20% des élèves ne lisent ni n'écrivent correctement à leur entrée en sixième et même si les causes de ces échecs ou pré-échecs sont multiples, le temps n'est pas à l'amélioration.

Une seconde conséquence envisageable est le transfert des élèves les plus aisés vers les écoles privées.

Le Groupe Front National constate ainsi la mise à mal du principe de liberté et d'égalité de l'école républicaine et partage l'inquiétude du corps enseignant et des parents d'élèves.
Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci.

Madame CAPON.

Mme CAPON - Sur la carte scolaire, c'est terminé mais j'ai un autre dossier sur l'école Turgot. La restructuration/rénovation de l'école Turgot est importante, je le signale parce que c'est un gros groupe scolaire de Lille-Sud qui demande une mise en œuvre qui a déjà été bien étudiée.

Elle sera d'un coût global pour la construction du restaurant maternelle de 6,5 MF, ce qui doit faire 1 M€.

Et, pour l'école Turgot, une rénovation complète du bâtiment de 12 MF (environ 1,8 M€). C'est une belle opération qui va rénover complètement la qualité de vie des enfants dans ce secteur sensible de Lille-Sud et qui était attendue depuis longtemps.

Je voulais vous montrer l'importance de ce dossier qui donne satisfaction à ceux qui y sont attachés depuis pas mal d'années.

Madame le Maire - Merci.

Je mets au vote la délibération 457 sur l'école Turgot.

Qui vote pour : (unanimité)

Adopté.

Je vous remercie.

.../...

Nous passons aux dossiers de Monsieur TOSTAIN qui va nous présenter la démarche Haute Qualité Environnementale.

Chemise n°17

Rapporteur : Monsieur TOSTAIN,
Conseiller municipal délégué

ECONOMIE D'ENERGIE

03/408 - Agenda 21 - Conseil d'Orientation Energétique des bâtiments communaux et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Adopté.

03/409 - Agenda 21 - Haute Qualité Environnementale - Convention cadre avec le Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais.

Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je fais suite à deux collègues particulièrement impliqués dans la délibération que je vous propose mais, à vrai dire, tous les collègues le sont.

En effet, cette délibération a trait au développement de la Haute Qualité Environnementale dans l'ensemble de nos bâtiments municipaux, en abrégé nous dirons HQE.

Elle s'inscrit d'abord dans le cadre de notre Agenda 21 puis dans sa traduction dans notre commande publique, c'est-à-dire dans la démarche d'évolution des marchés publics que pilote Dorothée DA SILVA.

Au premier chef, la démarche HQE concerne l'ensemble des opérations de rénovation, de restructuration ou de construction neuve de notre patrimoine, à Lille, à Lomme et à Hellemmes.

A ces opérations, nous assignons des objectifs d'impact minimal sur l'environnement extérieur, dans leur construction et dans leur fonctionnement, et d'excellence sur leur environnement intérieur.

En particulier, ces objectifs doivent se concrétiser par une diminution du coût global des équipements sur l'ensemble de leur durée de vie et notamment sur le budget énergie, et par une minimisation des gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère.

Je vous cite quatre opérations qui ont déjà fait l'objet de délibérations et qui illustrent notre démarche. Il s'agit de rénovations ou de restructurations de bâtiments existants :

- la transformation de l'école Littré en centre de la petite enfance à Vauban-Esquermes
- la rénovation de l'école et la restructuration de la restauration Turgot que vient de citer Ariane CAPON à Lille-Sud,
- celle des Halles de Wazemmes
- et celle de la salle de spectacles Beaulieu à Lomme.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive.

.../...

Au sein de notre Municipalité, cette démarche correspondra aussi à un effort de formation du personnel et des élus et de promotion de ces réalisations auprès de nos concitoyens et de nos partenaires.

Le deuxième terme de cette délibération est l'inscription de cet engagement dans une convention avec le Conseil Régional Nord - Pas de Calais afin de bénéficier de son expérience sur le plan de la méthode puis de lui soumettre ainsi qu'à l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, nos projets alors qualifiés d'HQE, pour des aides à la réalisation.

Cette convention pourra alors être signée lors des Assises Nationales du Développement Durable fin juin.

Madame le Maire, je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

On peut vraiment se féliciter du travail qui a été réalisé par Philippe TOSTAIN comme il l'a dit, en relation et c'est lui qui le coordonne, avec l'ensemble des élus concernés. Je crois que nous avançons là aussi dans la ville grâce à ce travail sur la Haute Qualité Environnementale.

Je suis heureuse que cette convention avec la Région nous donne des moyens complémentaires pour pouvoir avancer encore plus vite.

Devant ce travail exprimé aussi clairement, je pense qu'il ne peut y avoir qu'une unanimité mais je mets quand même aux voix cette délibération.

(unanimité)

Adopté.

Merci et bravo à Monsieur TOSTAIN.

Je passe maintenant la parole à Madame CULLEN.

Chemise n°23

Rapporteur : Madame CULLEN.
Adjointe au Maire

CULTURE

03/429 - Subventions aux associations culturelles - Conventions et avenants.

03/430 - Conventions d'objectifs triennales 2003-2004-2005 pour les associations : "Le Prato-Théâtre International de Quartier " et le "Théâtre de la Découverte".

03/431 - Aéronef II - Lancement de la deuxième tranche de travaux - Détail des opérations retenues.

03/432 - Partenariat Ville de Lille/AFAA sur les échanges culturels internationaux - Passation d'une convention triennale - Avenant n°1.

.../...

03/433 - Palais des Beaux-Arts - Protocole transactionnel entre la Ville de Lille et la Société Daulmerie.

03/434 - Palais des Beaux-Arts - Exposition Raphaël et son temps - Remboursement des frais de déplacement des journalistes de la presse nationale.

03/435 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Raphaël et son temps" - Convention de partenariat entre la Ville de Lille, le magazine "Connaissance des Arts" et le journal "Le Figaro".

03/436 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Banque Scalbert Dupont.

03/437 - Palais des Beaux-Arts - Exposition RUBENS - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et l'Orchestre National de Lille.

03/438 - Palais des Beaux-Arts - Exposition RUBENS - Délibération tarifaire complémentaire.

03/439 - Palais des Beaux-Arts - Adhésion à la Société Française d'Archéologie.

03/440 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Réunion des Musées Nationaux (RMN) concernant le site internet consacré à l'exposition RUBENS.

03/441 - Musée d'Histoire Naturelle - Collections ethnographiques - Acquisition d'une collection amazonienne - Sollicitation de subventions.

03/442 - Musée d'Histoire Naturelle - Collections ethnographiques - Acquisition d'un masque de deuil de Nouvelle Calédonie - Sollicitation du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées.

03/443 - Musée d'Histoire Naturelle - Etude scientifique des collections industrielles - Autorisation de defrayer des intervenants occasionnels.

03/444 - Musée d'Histoire Naturelle - Organisation de 2 expositions dans le cadre de Lille 2004 - Sollicitation de subventions.

03/445 - Conservatoire National de Région - Tarification.

03/446 - Projets Cultures Urbaines - Rock In Fâches (RIF) - Avenant à la convention.

03/472 - Opéra Place du Théâtre - Travaux de mise en conformité et de rénovation - Avenants.

Adoptés.

Madame le Maire, mes chers collègues, en 2002, en présence de Didier FUSILIER et de moi-même, une réunion publique d'information sur Lille 2004 a eu lieu dans chacun des quartiers lillois.

Ces rencontres ont donné lieu à une présentation des grandes lignes de la programmation de Lille 2004 et à un appel à projets dans chaque quartier.

Il nous a semblé essentiel de prolonger cette information sur les dix quartiers en constituant une équipe sensibilisée à l'événement.

Cette équipe, pilotée par une personne du Service culturel et une du Service des Cultures Urbaines, est confortée par 10 stagiaires.

.../...

En concertation avec les Présidents des Conseils de Quartiers, ces points d'information ont débuté au mois de mai et sont organisés sur deux demi-journées par semaine et par quartier.

Ainsi, les dix quartiers de Lille ont à leur disposition des personnes à même de répondre à toutes les questions que peut susciter Lille 2004, d'informer un grand nombre d'associations et de particuliers et de leur faire prendre une part active à cette étape incontournable pour notre ville.

Madame le Maire - Monsieur LESERRE.

M. LESERRE - Madame le Maire, chers collègues, au fond, Conseil Municipal après Conseil Municipal, le Musée d'Histoire Naturelle s'enrichit de nouvelles collections et nous savons bien ici les uns et les autres que ces nouvelles collections seront soigneusement rangées dans des cartons qui seront ensuite soigneusement rangés dans des réserves.

Lors du dernier débat sur la culture qui a eu lieu à la fin de l'année 2002, j'étais intervenu au nom du Groupe Union pour Lille pour vous demander la mise en place entre autres d'un comité de pilotage sur le Musée d'Histoire Naturelle qui réunirait les scientifiques, les Amis du Musée, des élus de tous horizons. Vous nous aviez alors donné votre accord.

Aujourd'hui, ici, sur tous les bancs de cette assemblée, je crois que nous partageons l'ambition pour ce Musée d'Histoire Naturelle et que nous demandons un éclaircissement pour l'horizon.

Eclaircir l'horizon pour ces quatre collections exceptionnelles de géologie, de zoologie, d'ethnologie et du musée industriel, pour que cet outil devienne un grand outil culturel à vocation métropolitaine et européenne.

Eclaircir l'horizon enfin pour que ce lieu auquel sont terriblement attachés et justement attachés les Lilloises et les Lillois devienne un lieu patrimonial de référence.

Le Conservateur, Monsieur RADIGOIS, avait trouvé une formule que je livre ici parce qu'elle est très belle pour une nouvelle appellation pour ce Musée, c'était le « Musée des Arts, des Sciences et des Civilisations », MASC.

Effectivement, éclaircissons l'horizon pour que le masque de Nouvelle Calédonie qui vient d'être acheté par le Musée d'Histoire Naturelle trouve enfin sa digne place.
Merci.

Madame le Maire - Madame CULLEN.

Mme CULLEN - Comme vous le savez tous, nous souhaitons vivement associer la Communauté Urbaine à cette importante réflexion que nous menons sur l'avenir du Musée d'Histoire Naturelle.

A partir d'une étude faite sur la valeur des collections et d'une étude de positionnement du Musée, un groupe de travail interne à la Ville prépare un document qui pourra servir de base aux travaux d'un comité de travail avec la Communauté Urbaine pour le développement du Musée.

Madame le Maire - Juste un mot pour dire que l'initiative qu'a prise Catherine CULLEN de ces permanences dans les Mairies de Quartiers permettant à des associations culturelles, à des Lillois qui ont des projets à inscrire dans Lille 2004, de le faire maintenant. Les informations sont données par les Mairies de Quartiers, par divers moyens, je le redis ici, c'est important, ceux qui ont des idées peuvent encore venir s'inscrire, il y a encore la possibilité de les accompagner.

.../...

Cette initiative est effectivement très bonne pour que tous ceux qui ont des idées puissent aller au bout de celles-ci.

Dans le sens de ce que vient de dire Catherine CULLEN, je pense, Monsieur LESERRE, que nous sommes tous d'accord pour dire qu'on a des collections d'une exceptionnelle qualité au Musée d'Histoire Naturelle.

D'ailleurs, une Inspection Générale du Ministère de la Culture a considéré que, sur cinq spécialités, nous étions sur quatre d'entre elles au niveau international le plus élevé et sur la cinquième au niveau national le plus élevé.

Nous savons bien que nous avons aujourd'hui un problème de place, même si l'équipe formidable que nous avons à la tête du Musée d'Histoire Naturelle arrive à réaliser des expositions temporaires de très haute qualité, qui donnent lieu d'ailleurs à un succès populaire tout à fait important.

Comme Catherine CULLEN l'a dit, nous travaillons actuellement avec la Communauté Urbaine pour regarder s'il est possible d'évoluer vers un grand musée métropolitain d'histoire naturelle. Je crois qu'il est trop tôt pour en parler, pour l'instant, nous y travaillons. Ce comité qui a donné lieu jusqu'à maintenant à des réunions techniques doit être mis en place par Jean-Michel STIEVENARD avec Catherine CULLEN et, dans ce cadre, bien évidemment, vous y serez associés, je le redis aujourd'hui.

Je vous remercie.

Souhaitez-vous qu'on mette au vote les délibérations 441 et 442 ? Non ? En fait, vous vous réjouissiez que ces collections continuent à s'accroître.

Je donne la parole quelques instants à Madame STANIEC qui va nous parler de Lillâge.

Chemise n°20

Rapporteur : Madame STANIEC,
Conseillère municipale déléguée

RETRAITES - PERSONNES AGEES

03/415 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Agées.

Adopté.

Madame le Maire, chers collègues, juste quelques instants pour vous parler de Lillâge.

Madame le Maire, comme vous l'avez souhaité, avec Michelle DEMESSINE et Sylvie FOLENS, nous avons organisé une nouvelle fois, mardi 29 avril, une grande journée sportive et festive pour les seniors.

Un partenariat actif a été mis en place entre les associations sportives seniors, les clubs municipaux, le service des sports et le service des retraités.

.../...

Le quartier de Fives a accueilli, grâce à ses très beaux équipements, la salle de sports, le terrain de sports, le club-house, la piscine, environ 400 seniors qui se sont répartis sur la journée dans les 18 activités proposées.

Certaines, classiques, comme tennis de table, tir à l'arc, gymnastique, pétanque, gym aquatique, d'autres un peu plus innovantes comme self-défense, turn-ball ou soft-ball.

Les seniors m'ont dit s'être bien amusés. C'était le premier objectif, les autres étant de faire connaître les activités possibles et de montrer le dynamisme des seniors. Je pense que tous ont été atteints.

Permettez-moi de remercier ici, en votre nom, les bénévoles des associations et des clubs ainsi que le personnel des services municipaux qui ont, avant et pendant la journée, travaillé pour que cette journée soit une réussite.

Madame le Maire - Merci, Madame STANIEC.

C'est peut-être aussi l'occasion de remercier Michelle DEMESSINE qui a organisé la première soirée des Etoiles Sportives Lilloises qui a permis à la fois une fête très conviviale avec l'ensemble des clubs lillois mais aussi de récompenser des grands sportifs, des grands clubs et des grandes personnalités du sport lillois.

Je voulais en remercier Michelle DEMESSINE et Sylvie FOLENS, comme vous-même pour cette belle fête de Lillâge.

Je donne maintenant la parole à Patrick KANNER.

Chemise n°18

Rapporteur : Monsieur KANNER,
Adjoint au Maire

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

03/410 - Groupe Scout Isla - Avenant à la convention.

03/411 - Eté 2003 - Organisation de deux Centres de Vacances pour les enfants de 8 à 12 ans et de deux Centres de Loisirs Sans Hébergement à dominante sportive et culturelle pour les enfants de 6 à 12 ans - Proposition de tarifs.

03/412 - Convention entre la Ville de Lille et l'Association Touristique des Cheminots - Chemins de France.

Adoptés.

03/413 - Ecoles privées de Lille-Hellemmes - Participation de la Ville de Lille aux dépenses de fonctionnement pour l'année scolaire 2002-2003.

Madame le Maire, mes chers collègues, quelques mots d'introduction sur le rapport qui vous est présenté concernant le financement des écoles privées de la ville de Lille.

.../...

Ce rapport présenté aujourd'hui à l'assemblée communale fixe la participation que la Ville de Lille alloue aux écoles privées de Lille-Hellemmes sous contrat d'association au titre de l'année scolaire 2002-2003. Cette participation a été calculée à hauteur de 429,32 €/élève, chiffre très précis, que l'élève fréquente une école primaire ou une école maternelle, alors que la loi ne prévoit la participation communale que pour les seules écoles primaires, ce qui démontre déjà notre volonté de partenariat au bénéfice de tous les enfants lillois.

Cela faisait 22 ans que la Municipalité lilloise avait l'habitude de fixer cette participation financière en accord avec la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique.

Ainsi qu'il est indiqué dans la délibération de ce jour, cela n'a pas été rendu possible cette année, et il m'appartient de vous expliquer le pourquoi de cette situation.

D'abord, il faut rappeler que la loi du 21 décembre 1959 prévoit la prise en charge par les Communes des dépenses de fonctionnement matériel des écoles primaires liées à l'Etat par contrat d'association dans les mêmes conditions que pour les écoles primaires publiques.

A Lille, les 21 écoles privées de la ville sont gérées individuellement par des organismes de gestion qu'on appelle des OGEC. Ces organismes sont représentés par le Diocèse de Lille pour le versement de la participation financière prévue par la loi.

A cet effet, une convention conclue le 23 janvier 1981 régit les conditions dans lesquelles cette participation est due et détermine son mode de calcul.

Cette convention a été renouvelée depuis cette date, tous les trois ans, la dernière convention a été conclue le 3 juillet 2000, également pour trois ans, à compter de la rentrée scolaire 1999-2000.

Une nouvelle convention, chacun l'a bien compris, aurait donc dû entrer en application à compter de septembre 2002.

Dès le 14 décembre 2001, il avait été convenu entre la Ville et le Diocèse que celui-ci fournirait des éléments de calcul pour février 2002. Les éléments n'ont pas été fournis et le 10 septembre 2002 j'ai personnellement relancé le Diocèse, en même temps que l'autorité diocésaine menaçait d'ores et déjà d'engager la voie juridique.

Madame le Maire a d'ailleurs écrit elle-même au Diocèse le 10 octobre 2002 en demandant une réunion de négociation rapide.

Parallèlement, 19 recours gracieux représentant 20 écoles privées de la ville ont été adressés à la Ville de Lille le 29 octobre 2002 en recommandé avec accusé de réception reçu le 31 octobre.

Ces recours, mes chers collègues, tendaient à la réévaluation du forfait versé par la Commune aux écoles privées estimé selon les requérants entre 777 et 887 €/élève lillois selon les années scolaires, avec une demande rétroactive à compter de 1997, représentant la somme de 8,6 M avec les intérêts, remettant d'ailleurs ainsi en cause, et de fait, la signature du Diocèse lui-même pour les années antérieures.

Pendant le délai de réflexion bien nécessaire, vous le comprendrez, de la Ville, les écoles ont chacune déposé un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille reçu par la Ville le 10 mars 2003, alors que préalablement la Ville, surprise par le changement de méthode de la part de

.../...

ses partenaires, avait proposé de verser un acompte sur le forfait 2003 et programmé une première rencontre pour le 17 mars. Rencontre prévue pour procéder à un nouveau calcul à partir des résultats des Comptes Administratifs de notre collectivité.

Cette réunion, mes chers collègues, fut l'occasion de rappeler la volonté de la Ville d'engager toutes les discussions utiles à la conclusion d'une nouvelle convention, dans un climat apaisé et serein.

Mais la Ville a aussi rappelé son étonnement sur le dépôt des contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille.

Enfin, confirmant la position qui a toujours été la sienne, la Ville considérait comme un préalable indispensable le retrait de l'ensemble des recours contentieux en vue de pouvoir engager toutes discussions utiles.

Elle le faisait d'ailleurs savoir au Directeur Diocésain de l'Enseignement du Premier Degré le 31 mars dernier.

Les organismes de gestion, les OGEC, ont alors accepté ce retrait des recours contentieux à condition que le Conseil Municipal porte le forfait à 800 /élève, soit près du double du chiffre auquel arrive la Ville en partant des résultats du Compte Administratif de l'année 2001, le dernier connu et voté.

Cette condition, vous le comprendrez, est inacceptable pour notre collectivité car elle reprend les chiffres des recours contentieux sans laisser la place à aucune négociation.

La Ville de Lille propose donc de rejeter cette position qui entraîne en fait d'une façon implicite le choix de la voie judiciaire pour fixer des montants financiers établis depuis 22 ans par le biais de la négociation.

Nous regrettons cette prise de position et la Ville est prête, Mme le Maire, à reprendre immédiatement les discussions si les procédures judiciaires étaient interrompues mais bien évidemment, entre temps, elle se conforme aussi à la loi et c'est pour cette raison que la délibération qui vous est proposée aujourd'hui prend en compte le mode de calcul retenu par la seule Ville, malheureusement, à partir des indications de la circulaire du 13 mars 1985 de l'Education Nationale.

C'est pour ces raisons, Madame le Maire, mes chers collègues, que je propose d'approuver cette délibération.

Madame le Maire - Merci, Monsieur KANNER, pour cette intervention très claire.

Je donne la parole à Madame DAVAL.

Mme DAVAL - Madame le Maire, mes chers collègues, d'abord, je donne volontiers acte à Monsieur KANNER que la Ville n'est pas du tout tenue de financer les écoles maternelles. Vous le faites et nous ne vous suspectons nullement de mauvaises intentions dans cette affaire, d'autant plus que nous savons très bien que vous n'êtes pas les seuls à être en situation contentieuse avec les OGEC.

Pour autant, nous sommes attachés au calcul de la participation de la Ville dans le financement des écoles privées parce que c'est un aspect essentiel de la liberté de l'enseignement. La liberté, ce n'est pas seulement reconnaître abstraitement quelque chose, c'est aussi donner les moyens de fonctionner.

.../...

C'est aussi un aspect du principe d'égalité auquel, nous le savons, vous êtes aussi attachés que nous puisque c'est le moyen de permettre aux parents, quel que soit leur statut social, de choisir le mode d'enseignement de leurs enfants, et l'Enseignement Privé accueille beaucoup d'enfants de milieux défavorisés.

Or, vous avez tout de même une marge de manœuvre à l'intérieur des dispositions législatives, nous le savons, pour fixer ce forfait puisque même si la loi, dit que le même coût pour les dépenses de fonctionnement doit être assuré pour les écoles publiques et pour les écoles privées, c'est une forme d'abstraction puisqu'il faut encore savoir comment on calcule le coût du fonctionnement.

La loi prévoit les dépenses qui sont obligatoirement prises en compte, les dépenses qu'on ne peut obligatoirement pas prendre en compte et entre les deux il y a toute la marge des possibilités.

Pour ne donner qu'un exemple, il est possible de mettre dans le forfait le coût équivalent à ce que le personnel municipal apporte aux écoles publiques. Ce n'est qu'un exemple de ce qui est toléré et qui peut être intégré ou pas.

Nous ne voulons pas nous immiscer entre les belligérants. Monsieur KANNER nous a indiqué que vous étiez toujours prête à négocier.

Donc, notre proposition de vote sera la suivante.

Si on pouvait amender légèrement la délibération en prévoyant que ce taux n'est fixé que dans l'attente d'un éventuel accord, nous voterions la délibération.

En revanche, si nous avons le sentiment que c'est vraiment votre dernier mot, nous ne voterions pas contre parce qu'il est absurde de voter contre l'attribution d'une somme d'argent sous prétexte qu'elle est insuffisante, mais nous nous abstiendrons par principe compte tenu du fait que nous savons que le taux que vous aviez évoqué dans la négociation sur l'évaluation des dépenses publiques était tout de même, d'après ce que nous croyons savoir, sans atteindre les sommes des OGEC, nettement plus élevé que celui auquel vous arrivez maintenant. Cela nous donne le sentiment de sonner un peu comme une sanction.

Madame le Maire - Monsieur ROMAN.

M. ROMAN - Je voudrais simplement dire quelques mots par rapport à ce débat, et en aucun cas pour ranimer une quelconque guerre que Madame DAVAL a d'ailleurs clairement voulu écarter aussi. Je voudrais le dire à double titre.

D'abord, comme membre de cette équipe municipale qui a été amenée à négocier le premier forfait avec les responsables de l'Enseignement Privé.

Cette négociation qui a été menée par la Ville, c'était Pierre-Marie LEBRUN, Directeur Général Adjoint, qui s'était attelé à ces contacts, s'était conclue par un accord totalement partagé sur les bases du calcul du forfait et Monsieur BASTIEN qui dirigeait l'Enseignement Catholique à l'époque, mais qui est toujours en responsabilité, avait cosigné un accord qui devait être réexaminé tous les trois ans pour être ré-indexé tous les trois ans. Mais les conditions dans lesquelles nous avons estimé le coût de fonctionnement pour la Ville de Lille d'un enfant d'une école publique n'avaient été à aucun moment contestées.

.../...

Je suis donc quand même un peu surpris qu'on nous dise aujourd'hui qu'il faut revoir ces modalités pour l'avenir mais qu'on nous demande de rembourser ce qui n'aurait pas été payé pour le passé.

(réaction de Monsieur DECOCQ)

Si, si, c'est la réalité. Ce n'est pas vous que je mets en cause, je reste sur la même tonalité que celle qui a été utilisée par Madame DAVAL.

Je le dis pour le Conseil Municipal, pour le public présent et pour l'ensemble des Lillois parce que si jamais cette décision était reconnue, cela signifierait que sur un accord qui avait été acté entre nous et les responsables de l'Enseignement Privé, on nous dirait pour les années qui viennent de s'écouler -excusez-moi, là, je prends ma deuxième casquette- « Voilà les 6 points de fiscalité qu'il faut imposer aux Lillois pour rembourser ce qui avait fait l'objet d'un accord et qui fait aujourd'hui l'objet d'un contentieux ». Je suis donc étonné.

La deuxième chose que je veux dire c'est justement en qualité d'Adjoint aux Finances : c'est lourd et quand on regarde l'effort qui est consenti par la Ville de Lille qui, jusqu'à ces derniers mois, avait été salué par les responsables de l'Enseignement Privé et par les parents des élèves de l'Enseignement Privé, j'ai du mal à comprendre que, tout d'un coup, on nous dise « ce n'est pas assez, il faut quasiment doubler ».

Très franchement, et je reste sur cette même tonalité, je pense que ce serait difficile à expliquer à l'ensemble des Lillois à qui on demande un effort fiscal et à qui on devrait en demander encore davantage.

Madame le Maire - Jean-Raymond DEGREVE.

M. DEGREVE - Très brièvement.

Je partage complètement l'explication qui vient d'être donnée par Bernard ROMAN. Je ne vais donc pas la reprendre. Nous nous y associons ainsi qu'à la délibération.

Je conclus, puisque je ne reprends pas ce qui a été dit, par un questionnement.

J'ai entendu ce qu'a dit Madame DAVAL mais pourquoi a-t-on besoin de relancer ce débat sur une forme juridico-guerrière ?

Cela est me semble-t-il déplacé, dangereux. Cela nous amènera à abandonner des réponses démocratiques à des questions qui nous seront posées demain matin.

Je ne vois pas pourquoi, lorsque l'Imam de Lille Moulins dit qu'il fera un lycée, il ne ferait pas un collège s'il y a des écoles privées.

Je ne vois pas pourquoi les Témoins de Jehovah ne feraient pas d'écoles privées. Je ne vois pas pourquoi les Scientistes n'en feraient pas.

Nous restons fondamentalement des militants de l'école républicaine, unique et laïque comme étant la réponse à tout ce qui permet aux gens d'apprendre, de se développer en tant que citoyens, quelle que soit leur religion ou quelle que soit leur race.

Ce sont nos fondamentaux, on ne demande pas de les partager.

.../...

Je dis simplement attention, quand on commence à opérer par des modes juridico-guerriers, c'est un vrai problème, un problème sensible qui ne pourra pas être débattu aujourd'hui au Conseil mais qui reviendra. On devra traiter le fond tous ensemble.

Madame le Maire - Pour conclure, je pense que la tonalité de tous les intervenants est calme, nous ne sommes pas là dans une opposition, comme l'a dit Bernard ROMAN, entre public et privé, nous sommes en train de trouver une solution qui est acceptable par la Ville parce qu'elle peut la financer, qui est juste, qui permet cette liberté qui existe dans la loi et qui n'est pas seulement abstraite. Quand Pierre MAUROY a décidé de financer les écoles maternelles et pas seulement les écoles primaires, on était loin de l'abstraction, vous l'avez d'ailleurs très bien rappelé, Madame.

Comme l'a dit Patrick KANNER tout à l'heure, la Ville reste ouverte bien évidemment à la négociation mais il est clair que si on signe un accord, on ne peut pas avoir des contentieux qui se poursuivent.

Je n'ai aucun inconvénient à dire que si nous arrivons à un accord, c'est-à-dire que si les représentants de l'Enseignement Catholique retirent leurs procédures judiciaires parce que nous sommes arrivés à un accord, bien évidemment, nous transcrivons cet accord dans une nouvelle délibération. Cela me paraît tout à fait naturel.

Je n'ai donc absolument aucun inconvénient à vous suivre dans cet esprit puisque, comme Patrick KANNER l'a dit, nous restons totalement ouverts à la négociation et que nous sommes obligés de faire voter cette délibération pour qu'on ne soit pas dans un vide juridique tout simplement, dans l'attente, je l'espère, d'un accord.

Je mets aux voix la délibération 413 (unanimité)

Adopté.

Je vous remercie.

Sur la délibération 386 de Monsieur QUIQUET, il y a une demande d'intervention de Monsieur DECOCQ.

Chemise n°13

Rapporteur : Monsieur QUIQUET,
Adjoint au Maire

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

03/386 - Maison de la Nature et de l'Environnement - Avenant à la convention d'attribution des subventions pour l'exercice 2003.

Adopté.

M. DECOCQ - Merci, Madame le Maire.

D'abord, avec votre permission, comme a eu raison de le faire mon collègue DEGREVE, en tant que Président du Groupe, je voudrais dire un petit mot respectueux et de considération à Régis CAILLAU.

.../...

Vous rappelez que le Maire avait dit de lui qu'il avait été la mémoire de la ville.

Madame le Maire - Il l'est encore.

M. DECOCQ - Qu'il l'est encore.

J'ajoute qu'il a été aussi la mémoire de l'histoire politique de la ville. Nous n'étions pas dans les mêmes camps mais ce que je veux ajouter sans langue de bois, bien sûr, vous comprenez quelle sera la chute, c'est que Régis CAILLAU a toujours montré dans ses fonctions une extraordinaire déontologie qui honore toute la fonction publique en général et la fonction publique territoriale en particulier.

Je voulais que ce soit rappelé publiquement et c'est ce que je viens de faire à l'instant.

Madame le Maire - Permettez-moi, Monsieur DECOCQ, de vous remercier pour ces propos, et je le fais au nom de Régis CAILLAU qui ne peut pas prendre la parole ici. Mais je pense aussi que c'est la grande force de notre fonction publique, qu'elle soit nationale ou territoriale, d'avoir des hommes et des femmes comme Régis CAILLAU qui respectent la démocratie parce que, dans le fond, c'est ça la République, c'est de respecter la voix du peuple quand elle choisit des élus dans l'Opposition et dans la Majorité.

Nous avons la chance d'avoir ici une grande fonction publique républicaine.

M. DECOCQ - Madame, je voulais dire deux mots parce que c'est très important pour la métropole et pour la ville car je sais aussi que nous avons un consensus politique là-dessus, dans l'intérêt de notre ville.

Il s'agit des Assises du Développement Durable.

J'ai saisi la délibération 386 parce qu'il est indiqué dans cette délibération que, par voie d'un avenant à la subvention que nous apportons à la MNE, une grande partie de cet avenant sera consacrée directement à l'organisation de ces Assises du Développement Durable.

Et vous avez ce jour même d'ailleurs remis sur table un excellent petit document sur ces Assises qui auront lieu du 25 au 28 juin.

Il faut savoir qu'à la Communauté Urbaine nous avons déjà débattu et notre Groupe a voté pour, alors que cela a été contesté car, effectivement, ce montant est assez élevé, on est environ à 11 MF, mais il faut savoir ce que l'on veut.

Ce que je voudrais dire ici tout simplement c'est qu'il ne faut pas manquer ces Assises du Développement Durable en ce qui concerne le double message que, me semble-t-il, nous devons faire passer.

Le premier message est très important pour l'image de notre ville et de notre métropole, il est naturellement à destination de nos visiteurs et également des représentants nationaux ou de ceux qui viendront assister à ces Assises, c'est l'image d'une ville et d'une métropole qui sont désormais entrées sans complexe dans le chemin du développement durable, par de multiples exemples -on ne va pas les rappeler ici mais ceux qui participent à ce long combat depuis longtemps le savent-, que ce soit dans le traitement des déchets, le traitement de l'eau, il y a beaucoup d'exemples où notre Métropole et notre Ville sont de ce point de vue dans le bon chemin.

.../...

Je dis « sans complexe » car ce n'est pas évident au niveau national. Nous savons tous, nous, Lillois, qu'il y a encore beaucoup de clichés qui ont circulé jusqu'à il n'y a pas longtemps encore et qu'il est heureux de dire et de rappeler fortement que l'image d'une ville noire, polluée, polluée, industrielle, que cette image est définitivement à ranger au rang des clichés.

Il me revient à l'esprit cette campagne publicitaire faite pour le TGV Lille-Paris, nous nous en étions émus les uns et les autres.

Madame le Maire - Sur l'Eurostar.

M. DECOCQ - Oui, sur l'Eurostar, où on traversait des paysages, etc ... c'était pire que les clichés qu'on n'aurait jamais pu imaginer.

Je me souviens que la plupart des élus s'étaient indignés. Le Président du Comité Régional du Tourisme, Monsieur FAUQUET, avait écrit. J'avais écrit à Louis GALLOIS -je ne pensais pas vous raconter cela ce soir mais on a un petit peu de temps et puis le débat est tellement serein entre nous ...- et je lui disais « Il n'est plus temps d'argumenter, je ne vous demande qu'une chose au nom des gens de la région, des excuses. »

Eh bien, je dois vous dire que j'ai eu sa réponse que j'ai envoyée à Monsieur FAUQUET en son temps, et il n'a fait que des excuses, on ne lui en demandait pas plus.

Donc, sans complexe, nous rentrons et nous affirmons que nous sommes rentrés dans ce chemin du développement durable.

Le deuxième message qu'il faut absolument faire passer est lié au premier, c'est-à-dire que dans le même temps où nous luttons contre les pollutions d'aujourd'hui, nous ici, à Lille et dans la métropole, nous avons hérité, hélas, et nous devons encore nous frotter contre les pollutions du passé, pollutions du sol, pollutions du sous-sol, pollutions du fond du canal de Roubaix, etc ... C'est très difficile pour nous parce que c'est très cher et je trouve que finalement c'est moralement très injuste.

C'est une bonne chose de s'y frotter -nous étions encore à un colloque avec Danielle POLIAUTRE l'autre jour à propos de Métaleurop et d'une hypothèse de réinstallation de structures de traitement des pollutions justement à Métaleurop-, c'est à la fois très utile de se confronter à ce traitement des pollutions du passé, non seulement pour nous en débarrasser mais aussi pour développer notre savoir-faire, cette fois, à destination notamment des pays qui un jour vont être confrontés à une exigence identique, à savoir la Pologne, la Tchéquie, les pays de l'ancienne Europe de l'Est.

C'est donc une forme d'investissement mais il est vrai que, pour le coup, nous aurions bien besoin d'avoir une solidarité nationale et européenne et d'en faire prendre conscience.

Donc, ces Assises Nationales du Développement Durable ne doivent pas manquer l'occasion forte de faire passer ce double message et comme j'ai souvent l'habitude de dire que ce qui se passe sous le Beffroi est toujours important, j'ai profité, avec votre accord, de ce Conseil Municipal car je sais que nous partageons le même sentiment là-dessus les uns et les autres, puisque finalement dans ce combat il n'y a pas d'options de Gauche ou d'options de Droite, depuis fort longtemps, dans ce Conseil Municipal, à la Communauté Urbaine, nous sommes engagés dans les mêmes chemins et j'ai donc trouvé juste et utile d'en parler ce soir au Conseil Municipal de Lille.

Je vous remercie d'avance de votre indulgence.

.../...

Madame le Maire - Mais non, je pense que nous poursuivons sur ce dossier les mêmes objectifs.

Monsieur QUIQUET.

M. QUIQUET - Mes chers collègues, je veux d'abord saluer l'oecuménisme de notre collègue Christian DECOCQ sur le sujet.

Effectivement, la Ville de Lille va accueillir du 25 au 28 juin ces Assises du Développement Durable, organisées et portées par deux Conseils Régionaux, celui du Nord - Pas de Calais et celui de Midi-Pyrénées.

C'est un enjeu majeur, important, puisque pendant trois jours nous allons débattre de questions qui engagent l'avenir de nos sociétés.

Penser un modèle de développement pour une petite planète et transmettre des richesses indispensables à la survie des générations futures.

On peut écouter ce qui s'est dit depuis le début de ce Conseil Municipal, Madame le Maire a rappelé un certain nombre de grands travaux entrepris dans la ville, le développement des transports en commun, Philippe TOSTAIN évoquait la politique qu'il va conduire sur l'efficacité énergétique et finalement que faisons-nous tous ensemble ? Nous construisons une ville posée sur une petite planète.

Pour saluer cet événement important, au niveau de la Ville, nous avons souhaité mettre en place un programme spécifique qui s'insère dans le dispositif des Assises du Développement Durable à travers une opération « Lille vous accueille » qui vise essentiellement à mobiliser l'ensemble de nos partenaires associatifs pour accueillir près de 2 000 congressistes et aussi à sensibiliser les Lillois sur les thématiques du développement durable.

Lors de ces trois jours, la ville va être marquée physiquement puisque la Grand-Place, la place François Mitterrand ou encore le secteur du Jardin Vauban seront occupés par les congressistes et par ce volet un peu festif voulu par les promoteurs de ces Assises.

Christian DECOCQ a eu la pudeur de ne pas l'indiquer mais il est lui-même responsable au niveau national d'une mission sur les pollutions historiques, je voulais le rappeler. Et donc, sur ce thème qui lui tient à cœur, je l'invite simplement à s'investir pleinement et je sais qu'il le fera, le dernier jour, le 27 juin intitulé « Le temps de l'action » où, lors d'un atelier intitulé « Les territoires en reconversion » avec la question du Bassin Minier, je crois qu'il aura tout loisir de nous expliquer son travail sur les pollutions historiques.

Voilà, Madame le Maire, les précisions que je voulais apporter.

Madame le Maire - Merci beaucoup. Ce sont effectivement des journées qui vont être tout à fait importantes.

Je pense qu'il n'y a pas de problème sur le vote de la délibération sur la MNE et que c'était, comme vous l'avez dit, un prétexte pour parler de ces importantes journées. Donc, je ne mets pas au vote. Je remercie Eric QUIQUET.

03/387 - Subvention de la Ville de Lille à l'Association pour l'Education à l'Environnement et la Valorisation du Patrimoine.

.../...

03/388 - Marché de prestations de service à bons de commande sur appel d'offres ouvert pour la taille, l'abattage et l'essouchage des arbres de la Ville de Lille.

Adoptés.

Je passe aux dossiers de Madame DA SILVA. Nous avons à voter pour la Commission d'Ouverture des Plis à la suite d'un changement au niveau des membres.

Je vais laisser la parole à Madame DA SILVA et je demande à Madame Stéphanie BOCQUET de se préparer à faire l'appel et à Madame PHEULPIN-COQUEL et à Monsieur PECHARMAN à se préparer à être scrutateurs.

Chemise n°22

Rapporteur : Madame DA SILVA,
Adjointe au Maire

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

03/420 - Délégation de service public - Commission d'ouverture des plis - Election des membres.

Merci, Madame le Maire.

C'est une délibération de pure forme dans l'attente et après que les décrets soient connus sur la réforme du Code des Marchés Publics d'une présentation beaucoup plus large sur l'évolution de la commande publique, Mme le Maire, comme vous l'avez souhaité en début de mandat, en terme de plus grande transparence, de plus grande lisibilité et surtout sur la qualité en travaillant notamment sur le champ du développement durable comme vient de le dire à juste titre Monsieur DECOCQ.

Ce sera une co-production forte avec de nombreux élus. On a vu tout à l'heure Philippe TOSTAIN qui nous parlait du HQE mais il y aura évidemment dans l'évolution de la commande publique le volet emploi-insertion, le volet achat éthique, le volet économie solidaire, avec l'ensemble des élus.

Nous sommes aujourd'hui contraints par le Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que nous devons constituer une Commission d'Ouverture des Plis en matière de délégation de service public et nous vous proposons ce soir de décider que la Commission d'Ouverture des Plis qui sera élue par la présente délibération soit la même que la Commission d'Appel d'Offres que vous avez désignée en début de mandat.

Nous avons donc repris la composition de la Commission d'Appel d'Offres actuelle. Il y a simplement un petit changement : Christian DECOCQ était suppléant de Monsieur SINAGRA et c'est Madame DAVAL qui remplacera Monsieur DECOCQ.

Nous allons donc procéder au vote si vous le voulez bien.

Mme le Maire.- Merci, Mme DA SILVA.

Si Madame BOCQUET veut bien procéder à l'appel.

Il y a une demande auparavant ? Excusez-moi, il faut s'arrêter un instant. Monsieur PECHARMAN allez-y.

.../...

M. PECHARMAN - Le Front National ne prend pas part à ce vote.

Madame le Maire - Très bien

Nous pouvons passer au vote.

(vote)

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Madame le Maire - Je propose à Monsieur PECHARMAN et à Madame PHEULPIN-COQUEL de faire leur travail de scrutateurs et on peut continuer si vous le voulez bien dans l'ordre du jour de ce Conseil.

03/421 - Délégation de service public pour la gestion du Café Restaurant de l'Opéra de Lille.

03/422 - Fourniture de matériels divers et d'outillage durant les années 2004 à 2006 - Marchés à commandes sur appel d'offres ouvert - Dossier d'exécution.

03/423 - Parc Automobile - Fourniture de pièces et réparations de véhicules durant les années 2004 à 2006 - Marché à commandes sur appel d'offres ouvert - Dossier d'exécution.

03/424 - Parc Automobile - Fourniture de carburants durant les années 2004 à 2006 - Marché à commandes sur appel d'offres ouvert - Dossier d'exécution.

03/425 - Parc Automobile - Fourniture de petit matériel d'entretien des espaces verts durant les années 2004 à 2006 - Marché à commandes sur appel d'offres ouvert - Dossier d'exécution.

03/426 - Fourniture de mobilier de bureau pour les services municipaux - Appel d'offres ouvert - Années 2004 à 2006.

03/427 - Acquisition de papier par la Centrale d'Achats - Procédure d'appel d'offres ouvert - Années 2004 à 2006.

03/428 - Lancement d'un appel d'offres pour les transports de personnes.

03/471 - Modernisation du Service Reprographie - Acquisition d'un copieur couleur et de sa connexion au réseau informatique - Lancement d'un appel d'offres ouvert.

Adoptés.

Sur les dossiers de Monsieur MARCHAND, cela tombe très mal, il y a une demande d'intervention de Monsieur PECHARMAN. Je vais donc passer aux dossiers suivants.

Sur le vote de la délibération 469 dans le dossier de Monsieur CHARLES sur le Plan Lillois d'Insertion pour faire part de l'abstention de Madame Latifa KECHEMIR étant donné ses fonctions par ailleurs.

.../...

Chemise n°32

Rapporteur Monsieur CHARLES,
Adjoint au Maire

EMPLOI

03/469 - Association Réussir - Le Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi - Cession de créances.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Madame KÉCHEMIR ne prend pas part au vote).

03/374 - Organisations Syndicales Locales - Conventions de financement.

Adopté.

Est-ce que Monsieur PECHARMAN souhaite toujours intervenir sur la délibération 463 ?

M. PECHARMAN - Nous demandons un vote séparé.

Madame le Maire - Mais est-ce que vous souhaitez intervenir ? Vous avez demandé à intervenir, si vous voulez le faire, on attend. Très bien, nous attendons les résultats du vote.

En attendant, on peut peut-être voter sur les dossiers qui n'ont donné lieu à aucune remarque.

Sur les dossiers 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 19, 21, 24, 25, 28, 29, 30 et 31, qui est pour ?

Unanimité, merci.

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire,

03/304 - Séance du 3 février 2003 – Procès-verbal.

03/305 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

03/306 - Conseils de Quartier - Vacances de siège - Désignation de membre.

Chemise n°3

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur DURAND
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

03/323 - Commune Associée de Lomme - Subventions 2003.

03/324 - Commune Associée de Lomme - Subvention exceptionnelle au Collège Guy Mollet.

03/325 - Commune Associée de Lomme - Remise du prix du Marais décerné par les participants au comité de lecture.

.../...

03/326 - Commune Associée de Lomme - Subvention pour ravalement de façades.

03/327 - Commune Associée de Lomme - Centres de vacances 2003 - Participation des familles.

03/328 - Commune Associée de Lomme - Reprise des espaces verts du « Hameau les Prunelles » rue Jules Mousseron.

03/329 - Commune Associée de Lomme - Reprise des espaces verts des résidences "Le Hameau de la Royère" et du "Domaine du Château".

03/330 - Commune Associée de Lomme - Reprise des espaces verts du "clos François Villon".

03/331 - Commune Associée de Lomme - Reprise des espaces verts de la résidence "Les Bouleaux" rue Pierre Mendès France.

03/332 - Commune Associée de Lomme - Reprise des espaces verts du lotissement "Les Jardins des Tulipiers".

03/333 - Commune Associée de Lomme - Reprise des espaces verts de la résidence "Jean Baptiste Clément" rue Kuhlmann.

Adoptés.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,
Premier Adjoint

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

03/334 - Edition d'un guide HACHETTE : " un grand week-end à LILLE " - Participation de la ville.

Adopté.

POLITIQUE DE LA VILLE

03/335 - Ville de Lille - Programme "Nos Quartiers d'Eté" - Subventions.

03/336 - Contrat de Ville - Programmation 2003 - Fonds d'Initiatives Habitants - Subventions.

03/337 - Contrat de Ville - Programme 2003 - Fonds de Travaux Urbains (F.T.U.) - Quartiers des Bois-Blancs, Fives, Faubourg de Béthune, Moulins, Wazemmes et Lille-Sud.

Adoptés.

EMPLOI

03/470 - Subvention au Comité de Bassin d'Emploi de Lille - Espace Jeunes Diplômés - Convention d'objectifs 2003.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur CHARLES ne prend pas part au vote).

.../...

Chemise n°5

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Monsieur MUTEZ
Conseiller municipal délégué

COMMERCE

03/338 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subvention à l'Union Commerciale et Artisanale de Fives.

03/339 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat à Lille de 1998 - Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconduction du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste d'agent de promotion du commerce lillois sur le site Internet - Subvention.

03/340 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subvention à l'Association des Commerçants et Artisans rue de la Clef.

03/341 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subvention à l'Union Commerciale Gambetta.

03/342 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subvention à l'Association des Commerçants et Artisans Wazemmes Artois.

03/343 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subvention à l'Union Commerciale des Arts.

03/344 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subvention à l'Association Lille Flandre.

03/345 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subvention à l'Union Commerciale de Lille-Sud.

03/346 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille de 2003 à 2006 - Axe : Pérennisation des postes des associations commerciales - Reconduction du Partenariat avec le Groupement des Acteurs Economiques de Lille Centre (G.A.E.L.) - Financement du poste de coordinateur - Subvention.

03/347 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille de 2003-2006 - Axe : Pérennisation des postes des associations commerciales - Reconduction du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste de coordinateur et poste d'agent de développement et d'animation commerciale polyvalent - Subvention.

Adoptés.

.../...

Chemise n°6

Rapporteur : Madame CARLIER,
Conseillère municipale déléguée

MARCHES DE PLEIN AIR

03/348 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Promotion des Marchés de plein air - Subvention à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole.

03/349 - Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Promotion des Marchés de plein air - Subvention à l'Association "Caulier Fives Animation".

03/350 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce, de l'Artisanat et des services 2003-2006 - Axe Promotion des Marchés de plein air - Subvention au Comité de Défense et d'Entraide des Commerçants Non Sédentaires (CDE-CNS).

03/351 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat à Lille 2003-2006 - Axe : Pérennisation des postes des associations commerciales - Reconduction du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste d'Agent de développement des commerces non sédentaires - Subvention.

03/352 - Marchés de plein air - Commerçants non sédentaires - Exonération partielle du droit de place suite aux intempéries.

Adoptés.

Chemise n°7

Rapporteur : Monsieur BODIOT,
Conseiller municipal délégué

MAISONS DE QUARTIERS ET
CENTRES SOCIAUX

03/353 - Associations partenaires du Quartier du Faubourg de Béthune - Association Perspectives - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2003.

03/354 - Maison de Quartier des Bois-Blancs - Attribution de diverses subventions.

03/355 - Association Projet - Attribution d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n°8

Rapporteur : Madame ROUGERIE,
Conseillère municipale déléguée

PROJETS ASSOCIATIFS

03/356 - Projets Associatifs - Subventions aux associations.

Adopté.

.../...

Chemise n°9

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Madame HENAUT
Conseillère municipale déléguée

DROITS DES FEMMES

03/357 - Maison des Femmes - Association à vocation féminine.

Adopté.

Chemise n°10

Rapporteur : Monsieur ROMAN,
Adjoint au Maire

FINANCES

03/358 - Programmes d'équipement de la section d'Investissement - Autorisations de programme et crédits de paiement - Ajustements.

03/359 - Budget Primitif 2003 - Commune Associée d'Hellemmes.

03/360 - Dotations complémentaires et nouvelles - Exercice 2003 - Décision Modificative n° 2.

03/361 - Exercice 2003 - Transferts de crédits.

03/362 - Association Française du Personnel Paramédical d'Electroradiologie - Organisation de la 15ème Session Nationale de Formation Continue des Manipulateurs et de son 44ème Congrès National à Lille du 15 au 17 mai 2003 - Subvention exceptionnelle.

03/363 - Fédération Nationale Indépendante des Syndicats des Personnels des Cabinets et Laboratoires Dentaires - Organisation d'un congrès à Lille du 7 au 9 juin 2003 - Subvention exceptionnelle.

03/364 - Union Sociale pour l'Habitat - Organisation d'un congrès à Lille du 17 au 19 juin 2003 - Subvention exceptionnelle.

Adoptés.

DECENTRALISATION

03/365 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

03/366 - Crédits décentralisés - Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers

03/367 - Crédits décentralisés - Animations au profit des Seniors du Quartier Centre - Modalités d'organisation.

03/368 - Crédits décentralisés - Voyage des retraités et personnes âgées du Quartier de Lille-Sud - Modalités d'organisation.

.../...

03/369 - Crédits décentralisés - Repas des retraités et personnes âgées du quartier de Lille-Sud - Modalités d'organisation.

Adoptés.

Chemise n°11

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL-SYNDICATS

03/370 - Régime indemnitaire - Cadre d'emplois des pharmaciens territoriaux.

03/371 - Régime indemnitaire - Catégorie A - Précisions

03/372 - Utilisation des véhicules de service pour les trajets domicile/travail.

03/373 - Etat du personnel : Créations et transformations d'emplois.

Adoptés.

PROPRETE

03/375 - Gare Lille Flandres - Accès gare Lille Europe depuis la place François Mitterrand - Convention de gestion.

Chemise n°112

Rapporteur : Madame DEMISSINE,
Adjointe au Maire

SPORT

03/376 - Gestion et utilisation des courts de tennis du Complexe Sportif du Mont de Terre - Convention de mise à disposition à l'Association Lille Euro Tennis.

03/377 - Gestion et utilisation de l'Espace Balzac - Avenant à la convention avec l'Association Forme et Santé.

03/378 - Percement d'un mur mitoyen au Stade Ballet et à la Résidence Parc Koppel - Convention avec Lille Métropole Habitat.

03/379 - Foires aux Manèges de printemps, d'été et animations de fêtes de fin d'année - Conventions d'occupation du domaine privé.

03/380 - Courts de tennis Marcel Bernard dans le quartier du Faubourg de Béthune - Remise en état de la toiture et réfection de l'éclairage - Lancement d'un appel d'offres - Admission en recettes de la subvention du Conseil Général.

.../...

03/381 - Attribution d'une subvention à l'Association La Deûle - Solde - Année 2003.

03/382 - Semaine de Pleine Nature - Attribution de subventions.

03/383 - Associations de majorettes et de twirling - Année 2003 - Attribution d'une première répartition de subventions de fonctionnement.

03/384 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

03/385 - Subventions de fonctionnement des associations sportives et de développement de l'animation sociale et sportive des jeunes des quartiers.

Adoptés.

Chemise n°14

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,
Adjoint au Maire

URBANISME

03/389 - Ravalement de façades - Subventions.

Adopté.

HABITAT

03/390 - Programme 2000 renommé 2001 "maintien des courées" - Modalités de financement du programme 2001 - Délibération venant en complément de la délibération n° 01/697 du 21 septembre 2001, n° 00/718 du 10 juillet 2000 et n° 01/312 du 15 juin 2001.

Adopté.

ACTION FONCIERE

03/391 - Immeuble sis à Lille, 74 Quai de l'Ouest, 26 Cité Henninot - Achat par la Ville de Lille à Monsieur JOIGNY.

03/392 - Extension du Théâtre du PRATO - Achat gratuit par la Ville de Lille à Lille Métropole Habitat d'emprises de parties communes situées en rez-de-chaussée de la Résidence "La Filature", rue de Mulhouse et allée de la Filature à Lille.

03/393 - Ancien restaurant d'entreprise sis à l'angle des rues de Bellevue et Parmentier et terrain situé à l'angle des rues de Bellevue et Francis de Pressencé - Achat par la Ville à la S.A. Fives Cail Babcock.

Adoptés.

.../...

Chemise n°16

Rapporteur : Madame le Maire,
en l'absence de Madame VERBRUGGHE
Conseillère municipale déléguée

SOLIDARITE INTERNATIONALE
DROITS DE L'HOMME

03/398 - Subvention destinée à la Fondation de Lille.

03/399 - Subvention destinée à l'Association Cap Humanitaire.

03/400 - Subvention destinée à l'Association CERPAD (Centre d'Etudes, de Recherches et de Participation au Développement).

03/401 - Subvention destinée à l'Association CORENS (Collectif Régional pour la Coopération Nord-Sud).

03/402 - Subvention destinée à l'Association Lianes Coopération.

03/403 - Subvention destinée à l'Association Ch'ti Teranga.

03/404 - Subvention destinée à l'Association Périplans.

03/405 - Subvention destinée à l'Association Action Solidarité Formation.

03/406 - Subvention destinée à l'Association Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région.

03/407 - Droits de l'Homme - Subventions de la Ville à l'association Parcours de Femmes.

Adoptés.

Chemise n°19

Rapporteur : Monsieur SULMAN,
Conseiller municipal délégué

SANTE

03/414 - Avenant n° 1 à la convention CTS "Espace Santé du Faubourg de Béthune" du Conseil Municipal du 24 mars 2003.

Adopté.

Chemise n°21

Rapporteur : Madame MERLIN,
Conseillère municipale déléguée

FAMILLE ET AIDE AUX PARENTS

03/416 - Contact Nord Pas-de-Calais - Versement d'une subvention.

03/417 - Aide Familiale à Domicile AFAD - Versement d'une subvention.

.../...

03/418 - Centre d'Information des Droits des Femmes C.I.D.F. - Versement d'une subvention.

03/419 - Association Point Rencontre Nord - Versement d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n°24

Rapporteur : Madame PHEULPIN-COQUEL,
Conseillère municipale déléguée

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE

03/447 - Bibliothèque Municipale - Printemps des Poètes - Demande de subvention auprès de l'Etat et du Centre National du Livre - Admission en recettes.

03/448 - Bibliothèque Municipale - Acquisition de documents anciens - Demande de subvention auprès de l'Etat - Admission en recettes.

03/449 - Acquisition du Bibliobus - Sollicitation financière de l'Etat.

03/450 - Bibliothèque Municipale - Contrat-Ville - Demande de subvention - Admission en recettes.

Adoptés.

Chemise n°25

Rapporteur : Madame BOCQUET,
Adjointe au Maire

PETITE ENFANCE - P.M.I. POUPONNIERE ET CRECHES

03/451 - Contrat Enfance - Subventions 2003 destinées à des structures diverses, associatives ou publiques oeuvrant en faveur de la Petite Enfance autres que les crèches ou pouponnières municipales.

Adopté.

Chemise n°28

Rapporteur : Monsieur VICOT,
Adjoint au Maire

POLICE

03/464 - Fourrière Municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais.

Adopté.

.../...

STATIONNEMENT

03/465 - Stationnement payant sur voirie - Approbation du budget prévisionnel 2003.

Adopté.

Chemise n°29

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ,
Adjoint au Maire

DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

03/466 - Convention entre l'association ADAV et la Ville de Lille pour 2003.

Adopté.

Chemise n°30

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL,
Adjoint au Maire

HANDICAPES

03/467 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

Adopté.

Chemise n°31

Rapporteur : Madame FILLEUL,
Adjointe au Maire

TOURISME

03/468 - Office de Tourisme de Lille - Versement sur les recettes de la taxe de séjour.

Adopté.

Voici les résultats du vote sur la Commission d'Ouverture des Plis :

- nombre d'inscrits : 61
- votants : 52 dont 3 procurations
- suffrages exprimés : 52

Nous avons dorénavant une nouvelle Commission d'Ouverture des Plis et une Commission d'Appel d'Offres. Je remercie Dorothée DA SILVA d'avoir préparé ce travail.

Nous passons à une explication de vote sur le Plan Local d'Intégration, délibération 463.

Monsieur PECHARMAN.

.../...

Chemise n°27

Rapporteur : Monsieur MARCHAND,
Adjoint au Maire

JEUNESSE - ANIMATION

03/458 - Programme d'Animation Jeunesse 2003 - Loisirs des Jeunes dans le Nord - Opération Ville-Vie-Vacances - Attributions de subventions.

03/459 - Subventions à diverses associations de Jeunesse - Solde de subventions 2003 - Avenants aux conventions du 15 octobre 2002 - Association Club Léo Lagrange Arbrisseau-Wagner Centre d'Activités Culturelles Sportives et de Loisirs - Association Tintin et Miloud.

03/460 - Solde de subvention 2003 à l'association Maison de Quartier des Bois-Blancs - Changement de maître d'oeuvre du local jeune des Bois-Blancs.

03/461 - Engagement et réalisation de projets - Subvention pour l'organisation des Rencontres de la Jeunesse dans les quartiers de Fives, Moulins, Faubourg de Béthune - Convention entre la Ville de Lille et l'association Symbole.

03/462 - Balades de l'Eté - Modalités d'organisation 2003.

Adoptés.

INTEGRATION

03/463 - Plan Local d'Intégration - Programmation 2003 - Subventions de la Ville - Première répartition.

M. PECHARMAN - Madame le Maire, vous ne vous étonnez pas de cette intervention parce que nous sommes constants et nous sommes convaincus.

Je pense que nous parlons la même langue mais pas le même langage.

Au-delà de la question du bien-fondé de votre volonté d'intégration, je crois que nous ne donnons pas aux mots la même signification car je ne sais pas comment on peut justifier sous l'appellation d'intégration une série de projets que je qualifierai de communautaristes.

Est-ce bien de l'intégration que de favoriser sur notre sol la culture des pays d'origine de la population que vous proposez d'intégrer ?

Je ne le crois pas.

La Municipalité fait fausse route et, une fois de plus, le Front National votera contre cette délibération.

Madame le Maire - Une fois de plus je répondrai que l'intégration, ce n'est pas l'assimilation et que pour qu'un homme et une femme soient bien, il faut qu'ils soient fiers de leurs racines, qu'ils les gardent, tout en respectant sur notre sol les droits et les devoirs de la République. C'est ce que nous faisons et c'est pourquoi nous votons, je pense, très majoritairement le Plan Local d'Intégration.

(applaudissements)

.../...

Je mets au vote cette délibération 463.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui est contre : le Front National

Adopté à la majorité.

Très bien.

Il me reste à remercier l'ensemble de mes collègues, des Conseillers de Quartiers et tous ceux qui ont bien voulu assister à ce Conseil Municipal.

(Séance levée à 19h40)